

Commune mixte de Lajoux



---

## RAPPORT RELATIF AUX COMPTES 2025



# RAPPORT RELATIF AUX COMPTES 2025

## En droit :

- En application de l'article 4, alinéa 1 du décret concernant l'administration financière des communes<sup>1</sup>, les principes de la comptabilité publique découlant du modèle comptable harmonisé (MCH2) doivent être appliqués.
- En application de l'article 7, alinéa 1 du décret concernant l'administration financière des communes, les communes établissent un plan financier arrêté par l'exécutif. Il est mis à jour régulièrement et selon les besoins, mais au moins une fois par année.
- En application de l'article 5 du décret concernant l'administration financière des communes, les comptes annuels se composent :
  - a) du compte de résultats à deux niveaux ;
  - b) du compte des investissements ;
  - c) du bilan ;
  - d) du tableau des flux de trésorerie (pas avant l'exercice 2027) ;
  - e) des annexes (a à h).

## Table des matières

1. Introduction .....	3
2. Synthèse .....	4
3. Principes relatifs à la présentation des comptes selon MCH2.....	5
4. Résultats .....	6
5. Compte de résultats .....	14
6. Compte des investissements .....	44
7. Bilan .....	50
8. Annexes aux comptes annuels .....	59
9. Proposition de l'exécutif .....	79
10. Approbation des comptes annuels .....	80

---

<sup>1</sup> RSJU 190.611

## 1. Introduction

Les comptes annuels sont remis au délégué aux affaires communales en vue de leur apurement avec les documents suivants dans cet ordre :

- a) le rapport préliminaire daté et signé du caissier ;
- b) le rapport de l'exécutif daté et signé par le président et le secrétaire ;
- c) le rapport du législatif daté et signé par le président et le secrétaire ;
- d) l'attestation de la commune ;
- e) la liste des crédits supplémentaires ;
- f) le rapport de révision intermédiaire ;
- g) le rapport de vérification des comptes ;
- h) le bilan après clôture et comptabilisation de la variation de fortune ;
- i) le compte de résultats avec la récapitulation par fonction ;
- j) le compte des investissements ;
- k) ~~le tableau des flux de trésorerie~~ ;
- l) l'annexe aux comptes ;
- m) le grand livre du bilan, du compte de résultats et des investissements (peuvent être transmis sous format informatique à l'adresse [julien.buchwalder@jura.ch](mailto:julien.buchwalder@jura.ch)).

**En application de l'article 18, alinéa 1 du décret concernant l'administration financière des communes :**

**L'exécutif soumet chaque année les comptes à l'approbation du législatif avant le 30 juin qui suit la fin de l'exercice. Il en est responsable.**

**Les comptes approuvés sont transmis au délégué aux affaires communales en vue de leur apurement avant le 30 juin de l'année suivante.**

## 2. Synthèse

Ce chapitre permet de présenter, sous forme résumée, les principales données concernant les comptes annuels, à savoir :

### a) Les adaptations législatives (modifications de règlements)

Durant l'année 2025, le règlement sur les inhumations et le cimetière a été révisé, tout comme celui relatif aux émoluments communaux ; ces deux textes sont applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026. Par ailleurs, l'exercice 2025 a vu la mise en vigueur du règlement communal relatif aux redevances sur la consommation d'électricité ainsi que du règlement communal relatif au plan d'entretien des cours d'eau et des plans d'eau (RGES). Enfin, l'année 2025 a marqué le dernier bouclage du Triage forestier La Courtine, lequel fonctionnera dès 2026 selon un système de pot commun.

### b) Les investissements et les projets importants

La commune a réalisé deux investissements en 2025. Elle a élaboré le Plan général d'alimentation en eau potable (PGA) pour un peu plus de 20'000 francs. Un subventionnement de 6'300 francs a été perçu, faisant ressortir un investissement net de 14'098.15 francs. Le second investissement concerne les chemins agricoles. L'étude a coûté environ 120'000 francs, dont 106'221.15 francs ont été comptabilisés sur l'exercice sous revue.

### c) L'endettement (motifs de la diminution ou de l'augmentation)

La dette s'établit à CHF 5'778'040, en diminution de CHF 391'836 grâce au très bon résultat de l'exercice sous revue. La vente du bâtiment reçu en héritage, qui n'a pas abouti, aurait permis d'améliorer davantage la situation.

### d) Les capitaux propres (motifs de la diminution ou de l'augmentation)

Les capitaux propres s'élèvent à CHF 2'766'283, en augmentation de CHF 425'108. Cette évolution s'explique principalement par l'accroissement de la réserve de politique budgétaire à hauteur de CHF 350'000, ainsi que par le renforcement des fonds de maintien de la valeur pour les services des eaux.

### e) Appréciation de l'exécutif

L'exercice 2025 se solde une nouvelle fois par un très bon résultat. Malgré une nette baisse des revenus fiscaux, qui aurait pu conduire à un résultat négatif, la perception de legs a permis de dégager un excédent solide. La péréquation financière a poursuivi sa baisse en 2025, mais une hausse est attendue dès 2026, tandis que les charges ont été globalement bien maîtrisées. La dette par habitant continue de reculer, bien que des investissements importants demeurent nécessaires et que plusieurs projets majeurs restent à concrétiser. Le plan d'aménagement local (PAL) devrait être validé en 2026 ou 2027, l'essentiel des dépenses ayant déjà été engagé, et les travaux de réfection des chemins agricoles pourront débuter dans ce même horizon.

## 3. Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

### 3.1 Généralités

Les comptes annuels 2025 ont été établis en application du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2).

Les corporations jurassiennes de droit public introduisent le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2) selon le décret concernant l'administration financière des communes du 5 septembre 2018. Les comptes annuels 2020 ont été les premiers à être établis en application de ces prescriptions.

### 3.2 Terminologie

Le passage au MCH2 entraîne en particulier les changements terminologiques suivants :

MCH1	MCH2
➤ Classification par tâches	➤ Classification fonctionnelle
➤ Compte de fonctionnement	➤ Compte de résultats
➤ Dépréciations complémentaires	➤ N'existe plus avec MCH2
➤ Engagements	➤ Capitaux de tiers
➤ Fortune nette	➤ Excédent du bilan

### 3.3 Amortissements

Il n'est pas autorisé d'effectuer des amortissements du patrimoine financier. Celui-ci est réévalué périodiquement en application de l'article 34, alinéa 2 du décret concernant l'administration financière des communes.

Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés en application de l'article 36, alinéa 6 du décret concernant l'administration financière des communes.

Le patrimoine administratif est amorti de façon linéaire, en fonction de la durée d'utilisation de chaque catégorie d'immobilisations, (cf. annexe 2 du décret concernant l'administration financière des communes).

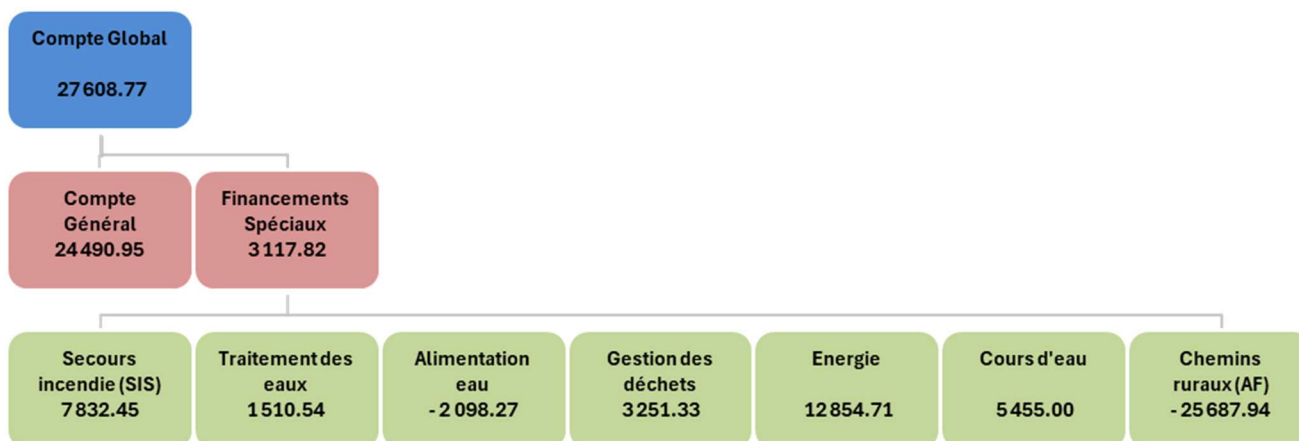
### 3.4 Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif

En principe, l'exécutif inscrit les dépenses d'investissement au compte de résultats jusqu'à concurrence de 20'000 francs. Au-delà de cette limite, elles doivent en principe être inscrites dans le compte des investissements.

### 3.5 Passage du MCH1 au MCH2 (patrimoine administratif)

Le patrimoine administratif sous MCH1 au 31 décembre 2019 est repris au 1<sup>er</sup> janvier 2020 à sa valeur comptable au bilan sous MCH2.

## 4. Résultats



### 4.1 Vue d'ensemble

Comptes	Libellés	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
<b>90</b>	<b>Clôture du compte de résultats</b>	<b>27'608.77</b>	<b>-38'985.00</b>	<b>14'874.09</b>
900	Compte général	24'490.95	-61'865.00	-4'960.09
901	Clôture des financements spéciaux	3'117.82	22'880.00	19'834.18
400	Impôts directs, personnes physiques	1'562'630.55	1'677'200.00	1'807'492.59
401	Impôts directs, personnes morales	116'313.65	107'700.00	90'213.35
4021	Impôts fonciers	191'057.45	184'300.00	185'835.80
5 /. 6	Investissements nets	120'319.30	340'000.00	-10'477.35

### 4.2 Clôture du compte de résultats (résultat global)

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	3'499'305.56
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	3'756'779.85
	<b>Résultat de l'activité d'exploitation</b>	<b>257'474.29</b>
34	Charges financières	231'723.42
44	Revenus financiers	351'857.90
	<b>Résultat provenant de financement</b>	<b>120'134.48</b>
	<b>Résultat opérationnel</b>	<b>377'608.77</b>
38	Charges extraordinaires	350'000.00
48	Revenus extraordinaires	-
	<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>-350'000.00</b>
	<b>Résultat total, compte de résultats</b>	<b>27'608.77</b>

### 4.3 Compte des investissements

Comptes	Libellés	CHF
690	Report au bilan des dépenses	126'619.30
590	Report au bilan des recettes	6'300.00
	<b>Résultat du compte des investissements</b>	<b>120'319.30</b>

### 4.4 Résultat du financement (autofinancement)

Comptes	Libellés	CHF
90	Clôture du compte de résultats	27'608.77
33 +	Amortissement du patrimoine administratif	247'907.81
35 +	Attributions aux financements spéciaux	44'500.00
45 -	Prélèvement sur les financements spéciaux	-0.10
364 +	Réévaluation des prêts du patrimoine administratif	-
365 +	Réévaluation des participations du patrimoine administratif	-
366 +	Amortissements des subventions des investissements	-
389 +	Attributions aux capitaux propres	350'000.00
4490 -	Revalorisation du patrimoine administratif	-
489 -	Prélèvement sur les capitaux propres	-
	Autofinancement (Cash flow)	<b>670'016.68</b>
690 ./ 590	Résultat du compte des investissements (selon chiffre 5.3 ci-dessus)	120'319.30
	<b>Résultat de financement (+ = excédent / - = découvert de financement)</b>	<b>549'697.38</b>

#### Commentaires :

L'autofinancement généré par les activités de la Commune s'élève à CHF 670'017, soit en augmentation par rapport à l'exercice précédent (CHF 574'639). Avec des investissements nets qui sont restés modestes (CHF 120'319), l'excédent de financement atteint CHF 549'697, un résultat en légère baisse par rapport à l'année précédente (CHF 585'116).

Comme mentionné au point 2c, les effets ci-dessus ont permis de rembourser CHF 391'836 de la dette existante. Une vente de la maison héritée cette année aurait permis un remboursement plus important. En revanche, malgré une forte baisse enregistrée ces dernières années, elle reste à un niveau élevé pour la Commune, atteignant CHF 5'778'040.

#### 4.5 Résultat du financement spécial « approvisionnement en eau (710) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	226'357.80
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	228'894.10
	Résultat de l'activité d'exploitation	<b>2'536.30</b>
34	Charges financières	4'634.57
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	<b>-4'634.57</b>
	Résultat opérationnel	<b>-2'098.27</b>
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.30 / 90110.30	<b>Résultat total, compte de résultats</b>	<b>-2'098.27</b>

#### Commentaires :

Le financement spécial de l'approvisionnement en eau boucle sur un excédent de charges de CHF 2'098. Si le premier exercice d'application du nouveau règlement communal (RAEP) avait dégagé un excédent de produits de CHF 28'167, la situation s'est inversée cette année en raison d'une augmentation significative des fuites d'eau. Cette détérioration technique s'est répercutée sur les charges de personnel, dont les imputations ont augmenté de CHF 6'816. Le chiffre d'affaires a toutefois légèrement progressé de 1.7%, s'établissant à CHF 228'894.

Un montant de CHF 29'000 a été attribué au fonds de maintien de la valeur. À moyen terme, des investissements structurels devront être réalisés, notamment pour le remplacement du réservoir communal et l'assainissement des conduites dans la partie nord de Fornet-Dessus. Le solde disponible du financement spécial s'établit à CHF 121'540 au 31 décembre 2025.

#### 4.6 Résultat du financement spécial « Assainissement des eaux (720) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	139'705.26
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	157'892.10
	Résultat de l'activité d'exploitation	<b>18'186.84</b>
34	Charges financières	16'676.30
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	<b>-16'676.30</b>
	Résultat opérationnel	<b>1'510.54</b>
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.20 / 90110.20	<b>Résultat total, compte de résultats</b>	<b>1'510.54</b>

#### Commentaires :

Le financement spécial clôture l'exercice sur un léger excédent de produits de CHF 1'510. Cette performance marque un redressement par rapport à l'exercice précédent, qui avait enregistré un excédent de charges de CHF 16'446. Le chiffre d'affaires a augmenté de 13% pour atteindre CHF 159'092. Cette hausse provient principalement de la perception de taxes uniques de raccordement (CHF 17'382), soit nettement plus que les CHF 4'942 enregistrés l'an passé.

Les charges d'exploitation demeurent stables (+0.3%), tandis que les charges de personnel imputées augmentent de CHF 6'399. Compte tenu de l'importance persistante des amortissements et des charges d'intérêts, une attribution de CHF 12'000 a été versée au fonds de maintien de la valeur. Les nouvelles taxes ayant été fixées à un niveau volontairement modéré, le financement spécial affiche encore un solde confortable de CHF 177'917, après affectation du résultat de l'exercice.

#### 4.7 Résultat du financement spécial « Gestion des déchets (730) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	74'387.35
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	78'308.94
	Résultat de l'activité d'exploitation	<b>3'921.59</b>
34	Charges financières	670.26
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	<b>-670.26</b>
	Résultat opérationnel	<b>3'251.33</b>
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.40 / 90110.40	<b>Résultat total, compte de résultats</b>	<b>3'251.33</b>

#### Commentaires :

Bien que les revenus aient diminué de 11.7% suite à l'abaissement de la taxe de base (CHF 90 contre CHF 100 l'an dernier), une baisse parallèle des charges (-7.8%) a permis de maintenir un excédent de produits de CHF 3'251. Cette contraction touche l'ensemble des postes, à l'exception notable des déchets encombrants. Les charges de personnel demeurent stables, les horaires d'ouverture n'ayant subi aucune modification. Après attribution du résultat de l'exercice, le solde du financement spécial s'établit à CHF 47'224.

#### 4.8 Résultat du financement spécial « Correction des eaux de surface (741) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	3'371.20
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	9'009.65
	Résultat de l'activité d'exploitation	<b>5'638.45</b>
34	Charges financières	183.45
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	<b>-183.45</b>
	Résultat opérationnel	<b>5'455.00</b>
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.92 / 90110.92	<b>Résultat total, compte de résultats</b>	<b>5'455.00</b>

#### Commentaires :

Le financement spécial pour la gestion des eaux de surface dégage un excédent de produits de CHF 5'455. Ce résultat permet de réduire le déficit cumulé, qui passe de CHF 8'465 à CHF 3'010 au 31 décembre 2025. Le maintien d'une telle dynamique financière permettrait d'atteindre l'équilibre comptable dans un avenir proche.

#### 4.9 Résultat du financement spécial « Chemins ruraux (AF) (812) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	64'477.65
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	43'142.90
	Résultat de l'activité d'exploitation	<b>-21'334.75</b>
34	Charges financières	4'353.19
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	<b>-4'353.19</b>
	Résultat opérationnel	<b>-25'687.94</b>
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.94 / 90110.94	<b>Résultat total, compte de résultats</b>	<b>-25'687.94</b>

#### Commentaires :

Le financement spécial des chemins ruraux présente un important excédent de charges de CHF 25'687 pour l'exercice 2025. Le chiffre d'affaires reste stable, la taxe des chemins ayant peu varié, à l'image de la démographie communale. Un projet global de réfection des chemins ruraux est actuellement en cours et a été confié au bureau RWB. Une révision du règlement relatif à l'entretien des chemins, accompagnée d'un recalcul des taxes, est prévue pour l'exercice 2027, une fois le coût global des réfections établi. Après les attributions de l'année, le solde du financement spécial s'élève à CHF 19'381.

#### 4.10 Résultat du financement spécial « SIS (150) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	50'206.65
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	58'044.60
	Résultat de l'activité d'exploitation	<b>7'837.95</b>
34	Charges financières	5.50
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	<b>-5.50</b>
	Résultat opérationnel	<b>7'832.45</b>
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.91 / 90110.91	<b>Résultat total, compte de résultats</b>	<b>7'832.45</b>

#### Commentaires :

Conformément aux exercices précédents, le SIS La Courtine dégage un excédent de produits. Pour l'année 2025, celui-ci s'élève à CHF 14'862. Ce montant est réparti selon la clef habituelle, basée sur les valeurs officielles des communes de Lajoux et Les Genevez. La clé de répartition a légèrement évolué, passant de 52.2% / 47.8% en 2024 à 52.7% / 47.3% pour l'exercice sous revue. Cette performance financière est principalement attribuable à la hausse des taxes d'exemption (+CHF 5'517). Après attribution du résultat, le solde du financement spécial pour la commune de Lajoux atteint CHF 35'990.

#### 4.11 Résultat du financement spécial « Energie »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	12'205.24
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	25'059.95
	Résultat de l'activité d'exploitation	<b>12'854.71</b>
34	Charges financières	-
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	-
	Résultat opérationnel	<b>12'854.71</b>
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.70 / 90110.70	<b>Résultat total, compte de résultats</b>	<b>12'854.71</b>

#### Commentaires :

Le premier exercice du financement spécial de l'Énergie se solde par un excédent de produits de CHF 12'854. Afin d'utiliser intégralement ces revenus, des investissements dans les bâtiments communaux doivent être programmés. À ce jour, seuls deux projets sont imputables à ce fonds : le remplacement des fenêtres de l'école primaire et la conversion de l'éclairage public en technologie LED. La création d'un groupe de travail pourrait être envisagée afin d'identifier d'autres projets d'investissement rentables permettant d'absorber ces revenus.

## 5. Compte de résultats

### 5.1 Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières

CHARGES		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30	Charges du personnel	503'314.80	-	542'680.00	-	494'881.38	-
31	Charges de biens et services et autres ch.	820'049.06	-	791'920.00	-	783'405.36	-
33	Amortissements du patrimoine administratif	247'907.81	-	245'650.00	-	255'896.36	-
34	Charges financières	231'723.42	-	71'260.00	-	81'273.80	-
35	Attributions aux financements spéciaux	44'500.00	-	44'150.00	-	53'868.60	-
36	Charges de transfert	1'883'533.89	-	1'879'600.00	-	1'744'391.21	-
37	Subventions redistribuées	-	-	-	-	-	-
38	Charges extraordinaires	350'000.00	-	-	-	250'000.00	-

<b>3</b>	<b>Total des charges</b>	<b>4'081'028.98</b>	<b>-</b>	<b>3'575'260.00</b>	<b>-</b>	<b>3'663'716.71</b>	<b>-</b>
----------	--------------------------	---------------------	----------	---------------------	----------	---------------------	----------

REVENUS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40	Revenus fiscaux	-	2'072'407.01	-	2'095'600.00	-	2'225'981.54
41	Revenus régaliens et de concessions	-	-	-	-	-	-
42	Taxes	-	679'314.59	-	638'420.00	-	688'194.25
43	Revenus divers	-	383'572.32	-	2'600.00	-	3'257.32
44	Revenus financiers	-	351'857.90	-	222'040.00	-	161'376.16
45	Prélèvements sur les financements spéc.	-	0.10	-	-	-	-
46	Revenus de transfert	-	621'485.83	-	577'615.00	-	599'781.53
47	Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
48	Revenus extraordinaires	-	-	-	-	-	-
<b>4</b>	<b>Total des revenus</b>	<b>-</b>	<b>4'108'637.75</b>	<b>-</b>	<b>3'536'275.00</b>	<b>-</b>	<b>3'678'590.80</b>

## Commentaires :

### Charges

Les charges nettes de personnel affichent une légère hausse par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'observe malgré une réduction des effectifs, le volume horaire total s'établissant à **3.7 ETP** au 31 décembre 2025, contre **4.05 ETP** l'année passée. La baisse de 0,35 ETP concerne spécifiquement le secteur des transports scolaires sur le second semestre, tandis que les autres postes restent stables. Les coûts progressent surtout parce que l'absence non remplacée du responsable de la voirie en 2024 avait artificiellement abaissé la charge de référence. Parallèlement, on note une diminution des frais de formation et de perfectionnement.

Le solde net des charges de biens, services et autres charges d'exploitation progresse de 4.7% pour s'établir à CHF 820'049. Cette progression résulte de plusieurs mouvements significatifs : l'acquisition de matériel informatique pour l'école primaire (CHF 17'055) ; la hausse du façonnage et du débardage (+CHF 14'521) et l'augmentation des dépenses liées à l'entretien des routes (+CHF 17'345). On remarque également un surcoût dû aux fuites d'eau (+CHF 9'916) et la forte progression des frais de déplacement scolaires (+CHF 26'363). Ces hausses sont partiellement amorties par une réduction des honoraires relatifs au nouveau plan d'aménagement local (PAL), en baisse de CHF 32'046. Les amortissements sont légèrement plus bas que l'exercice précédent. Quelques investissements sont arrivés à échéance et peu de nouveaux investissements ont été réalisés.

Les charges financières accusent une augmentation de CHF 150'450, soit +185.1%. Cette hausse, purement comptable, provient exclusivement d'une réévaluation obligatoire (au minimum tous les cinq ans) du patrimoine financier à hauteur de CHF 160'000. Cette opération concerne principalement le bâtiment « Derrière les Embreux » pour CHF 150'000 et l'appartement sis au n° 59b pour CHF 10'000. À l'inverse, la charge réelle d'intérêts sur les dettes diminue de 23.1%, bénéficiant du remboursement partiel du capital et de la renégociation de taux à court terme plus avantageux.

Les attributions aux financements spéciaux sont en baisse. Pour la sylviculture, les dotations aux fonds d'anticipation et d'exploitation n'ont pu être effectuées et seront reportées sur l'exercice suivant, les montants définitifs calculés par l'Office de l'Environnement n'étant pas disponibles à la date de la clôture. En revanche, les fonds de maintien de la valeur des services des eaux ont permis une attribution conjointe de CHF 41'000 pour l'exercice écoulé.

Les charges nettes de transfert sont en augmentation par rapport à 2024. Les principales variations concernent le domaine social (+CHF 70'548), les subventions aux assurances sociales (+CHF 25'339), l'imputation des mesures énergétiques (+CHF 12'205), la contribution à Jura Resort (+ CHF 11'445) et l'imputation des prestations de la voirie pour l'entretien des chemins agricoles. Cette hausse structurelle est compensée en partie par la progression correspondante des revenus de transferts.

## **Commentaires (suite) :**

Les charges extraordinaires augmentent par rapport à l'exercice 2024. En effet, l'excellent résultat de l'année précédente avait permis d'attribuer à la réserve de politique budgétaire un montant de CHF 250'000. L'exercice actuel, encore plus favorable, a permis une dotation supplémentaire de CHF 350'000. L'état actuel de cette réserve (CHF 1'150'000) donne à la Commune une marge de manœuvre confortable pour absorber d'éventuels risques futurs.

### **Revenus**

Les revenus fiscaux accusent une baisse importante de 69% (-CHF 153'574). Cette diminution est principalement imputable aux impôts des personnes physiques, qui chutent de 13.5% (-CHF 244'862). Cette baisse structurelle compense toutefois les hausses enregistrées ailleurs : les impôts des personnes morales progressent de CHF 26'100 (+28.9%) et les autres impôts directs augmentent de CHF 65'293 (+20.9%). Les impositions sur la possession et sur la dépense affichent une quasi-stabilité (-0.6%), représentées majoritairement par les taxes de séjour et la taxe sur les chiens.

Les revenus des taxes affichent une légère baisse de 1.3%, témoignant d'une certaine stabilité globale. La diminution la plus notable concerne les ventes de grumes (sylviculture), qui reculent de 10.6% par rapport à l'exercice précédent (-CHF 14'497). À l'inverse, certaines postes sont en forte hausse, notamment les taxes uniques de raccordement aux eaux usées, qui progressent de CHF 12'439 (+251.7%).

Les revenus divers enregistrent une augmentation exceptionnelle, passant de CHF 3'257 en 2024 à CHF 383'572 pour l'exercice actuel. Cette progression spectaculaire s'explique exclusivement par la constatation d'un legs important.

Les revenus financiers enregistrent une forte progression de 118.0%, portant les recettes de CHF 161'376 à CHF 351'858. Cette hausse s'explique principalement par la réévaluation des immeubles pour CHF 117'000 et par les gains réalisés lors de la vente d'éléments du patrimoine financier, soit CHF 66'105. Par ailleurs, la Maison des Œuvres (MdO) affiche également une performance remarquable avec une augmentation de 39.6% de ses revenus, qui s'établissent à CHF 27'518.

Le prélèvement sur les fonds spéciaux a fait l'objet d'un ajustement, conformément aux données de l'Office de l'Environnement.

Les revenus des transferts connaissent une augmentation de CHF 21'704 (3.6%). La hausse la plus marquée concerne un remboursement important de l'aide sociale (CHF 186'065) avancée par la Commune. Dans le sens inverse, ce rembourse implique une baisse dédommagements du canton pour le même secteur de l'aide sociale (-CHF 136'922).

## 5.2 Aperçu du compte de résultats selon les fonctions

Comptes de résultats	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	344'508.58	43'583.26	354'550.00	36'230.00	350'537.38	42'230.72
Excédent de produits/charges	-	300'925.32	-	318'320.00	-	308'306.66
1 Ordre et sécurité publics - défense	71'510.05	74'888.15	65'170.00	63'610.00	78'401.59	80'379.90
Excédent de produits/charges	3'378.10	-	-	1'560.00	1'978.31	-
2 Formation	1'153'469.17	235'739.16	1'157'750.00	212'925.00	1'096'282.46	208'939.62
Excédent de produits/charges	-	917'730.01	-	944'825.00	-	887'342.84
3 Culture – Sports – Loisirs – Eglises	182'757.25	30'423.26	175'260.00	25'530.00	183'954.69	24'222.52
Excédent de produits/charges	-	152'333.99	-	149'730.00	-	159'732.17
4 Santé	5'209.45	-	4'620.00	-	5'328.30	100.00
Excédent de produits/charges	-	5'209.45	-	4'620.00	-	5'228.30
5 Prévoyance sociale	813'336.35	192'395.55	801'040.00	188'350.00	736'704.20	145'016.90
Excédent de produits/charges	-	620'940.80	-	612'690.00	-	591'687.30
6 Traffic et télécommunication	301'712.53	149'265.55	316'920.00	145'910.00	275'214.98	154'585.92
Excédent de produits/charges	-	152'446.98	-	171'010.00	-	120'629.06
7 Protection de l'environnement – amén. terr.	506'060.87	505'124.89	549'790.00	497'770.00	509'385.23	461'118.90
Excédent de produits/charges	-	935.98	-	52'020.00	-	48'266.33
8 Economie publique	191'337.48	217'358.10	163'010.00	188'780.00	193'996.19	243'967.50
Excédent de produits/charges	26'020.62	-	25'770.00	-	49'971.31	-
9 Finances et impôts	625'357.17	2'746'480.98	63'380.00	2'292'385.00	331'120.96	2'400'364.00
Excédent de produits/charges	2'121'123.81	-	2'229'005.00	-	2'069'243.04	-
<b>Totaux</b>	<b>4'195'258.90</b>	<b>4'195'258.90</b>	<b>3'651'490.00</b>	<b>3'651'490.00</b>	<b>3'760'925.98</b>	<b>3'760'925.98</b>

### Commentaires :

#### 0 – Administration générale

Les charges enregistrent une légère diminution, permettant de stabiliser les coûts aux alentours de CHF 300'000. Cette optimisation résulte d'une réduction du volume horaire au sein de l'administration et de la suppression du poste d'apprenti depuis deux ans. Ces économies compensent la hausse modérée des frais liés à l'organisation des élections et votations.

#### 1 – Ordre et sécurité publics – Défense

Les coûts se maintiennent à un niveau comparable à l'exercice 2024, dégageant un léger excédent de produits de CHF 3'378. Comme détaillé en page 13, ce résultat positif est principalement attribuable au SIS (Service d'Incendie et de Secours). Les autres domaines d'activité présentent des écarts minimes et fonctionnent en quasi-autofinancement.

#### 2 – Formation

Les coûts de la formation accusent une augmentation de 30'387 CHF pour l'année en cours.

- **Enseignement primaire** : Les charges demeurent stables, s'établissant à CHF 478'448 (contre 480'926 CHF l'an passé).
- **Enseignement secondaire** : On observe une progression des charges de CHF 22'473, soit une hausse de 7.8% sur un an.
- **Autres filières** : Les coûts restent inchangés.

### **3 – Culture – Sports – Loisirs – Eglises**

Ce secteur enregistre une diminution globale de ses coûts. L'économie la plus significative provient de la Maison des Œuvres, dont les charges ont été réduites de 18.2% sur un an, pour s'établir à CHF 72'414. À l'inverse, la contribution versée au Jura Resort connaît la hausse la plus marquée, progressant de 30.2% pour atteindre CHF 49'266.

### **4 – Santé**

Les variations pour ce secteur sont négligeables (écart de CHF 19). Aucun commentaire particulier n'est requis.

### **5 – Prévoyance sociale**

Les charges de ce secteur augmentent de CHF 29'254. Cette progression s'explique principalement par la hausse des prestations complémentaires (+11.5%) et de la participation communale aux charges de l'aide sociale (+3.1%). Il convient de rappeler que la majeure partie des coûts de ce secteur correspond à des répartitions de charges cantonales.

### **6 – Trafic – Transports – Télécommunications**

Les coûts de ce secteur affichent une augmentation de 26.4%. Cette hausse fait suite à une baisse de 31.9% enregistrée l'an dernier, période durant laquelle l'absence non remplacée du responsable de la voirie avait mécaniquement réduit les dépenses. Une vigilance particulière est toutefois requise concernant l'entretien des machines et des véhicules, dont les coûts ont bondi de 87.4% pour atteindre CHF 14'543.

### **7 – Protection de l'environnement – Aménagement du territoire**

L'excédent de charges est nettement moins élevé que lors de l'exercice précédent et par rapport au budget. Les détails relatifs à l'approvisionnement en eau, à l'assainissement, à la gestion des déchets, aux eaux de surface et au financement spécial de l'énergie sont développés aux pages 8, 9, 10, 11 et 14 du présent rapport. Concernant les cimetières et crématoires, aucune charge supplémentaire n'a été constatée. Enfin, le coût lié au nouveau PAL s'élève à CHF 17'547 pour l'exercice sous revue, contre CHF 49'594 l'année précédente.

### **8 – Economie publique**

Les revenus de ce secteur sont en baisse cette année. Cette diminution s'explique principalement par le financement spécial relatif à l'entretien des chemins agricoles, détaillé en page 12. Par ailleurs, le résultat de la sylviculture se détériore, passant de CHF 32'161 CHF à CHF 22'293.

### **9 – Finances – Impôts**

Comme mentionné précédemment, on observe une baisse significative des revenus fiscaux globaux. Si les revenus des personnes morales ont progressé de 28,9%, ceux des personnes physiques ont diminué de 13.5%. Étant donné que l'impôt des personnes physiques représente 13,3 fois celui des personnes morales, cette baisse impacte lourdement le résultat global. Les autres impôts sont en hausse, tirés notamment par les gains immobiliers (+91'904 CHF). La péréquation financière diminue quant à elle de 68.8% pour s'établir à 27'678 CHF. Les revenus liés à l'administration de la fortune et de la dette affichent un excédent nettement amélioré de 462'913 CHF (contre 69'664 CHF l'an passé), principalement grâce à des revenus de legs s'élevant à 381'064 CHF. Enfin, parmi les postes non répartis, il convient de souligner l'attribution de 350'000 CHF à la réserve de politique budgétaire.

### 5.3 Compte de résultats

#### Comptes de résultats selon les groupes de matières et selon les fonctions/classification administrative

Compte de Fonctionnement		ETAT DES COMPTES 2025 (Situation au 31 décembre 2025)					
		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>3</b>	<b>Charges</b>						
<b>30</b>	<b>Charges de personnel</b>						
<b>300</b>	<b>Autorités et commissions</b>						
<b>3000</b>	<b>Traitements, indemnités journalière</b>						
0120.30000.00	Traitements (maire, vice-maire)	4'400.00		4'400.00		4'400.00	
0110.30002.00	Jetons de présence	210.00		180.00		180.00	
0120.30002.00	Jetons de présence (CC)	18'512.50		20'000.00		17'375.00	
0121.30002.00	Jetons de présence commissions	320.00		1'200.00			
1503.30002.00	Jetons de présence/séances	630.00		1'000.00		810.00	
2120.30002.00	Jetons de présence commission d'école	5'072.95		2'000.00		3'885.00	
3298.30002.00	Jetons de présence	880.00		700.00		660.00	
5455.30002.00	Jetons de présence	2'068.40		3'000.00			
<b>3000</b>	<b>Total Traitements, indemnités</b>	<b>32'093.85</b>		<b>32'480.00</b>		<b>27'310.00</b>	
<b>3001</b>	<b>Autres indemnités des membres</b>						
0120.30010.00	Autres indemnités (km, port, tél, + divers)	2'809.65		2'000.00		2'943.00	
<b>3001</b>	<b>Total Autres indemnités des membres</b>	<b>2'809.65</b>		<b>2'000.00</b>		<b>2'943.00</b>	
<b>300</b>	<b>Total Autorités et commissions</b>	<b>34'903.50</b>		<b>34'480.00</b>		<b>30'253.00</b>	
<b>301</b>	<b>Traitement du personnel</b>						
<b>3010</b>	<b>Traitement du personnel</b>						
0220.30100.00	Personnel administratif (secrétaire)	179'180.45		184'570.00		182'298.65	
3298.30100.90	Salaires auxiliaire - comité de gestion	500.00		300.00		281.25	
0290.30101.00	Conciergerie du bâtiment communal	3'721.90		3'770.00		3'566.40	
1503.30101.00	Personnel d'exploitation solde exercice	1'820.00		2'110.00		2'110.00	
2125.30101.00	Personnel d'exploitation - bus scolaire	33'525.75		39'050.00		39'068.80	
2128.30101.00	Personnel d'exploitation - conciergerie	23'521.50		23'850.00		23'385.00	
3298.30101.00	Salaires du concierge	12'166.05		11'320.00		11'455.95	
6150.30101.00	Traitement personnel d'exploitation	115'500.00		115'600.00		114'743.58	
7300.30101.00	Traitements du personnel d'exploitation	1'620.00					
1503.30101.01	Indemnités Etat-major	7'400.00		7'400.00		7'400.00	
1503.30101.02	Indemnités pour interventions	2'400.00		6'000.00		4'040.00	
6150.30101.50	Traitement personnel d'exploitation -	8'314.90		10'500.00		10'710.00	
<b>3010</b>	<b>Total Traitement du personnel</b>	<b>389'670.55</b>		<b>404'470.00</b>		<b>399'059.63</b>	
<b>301</b>	<b>Total Traitement du personnel</b>	<b>389'670.55</b>		<b>404'470.00</b>		<b>399'059.63</b>	
<b>305</b>	<b>Cotisations patronales</b>						
<b>3050</b>	<b>Cotisations patronales AVS, APG,</b>						
0120.30500.00	Assurances AVS, AI et APG / AC	149.55		500.00		726.70	
0220.30500.00	Assurances AVS, AI et APG / AC	11'987.90		17'480.00		11'987.50	
0290.30501.00	Assurances AVS, AI et APG / AC	251.50		360.00		240.60	
2125.30501.00	Assurances AVS, AI et APG/AC	2'261.00		3'700.00		2'634.60	
2128.30501.00	Assurances AVS, AI et APG/AC	1'588.00		2'260.00		1'577.50	
3298.30501.00	Assurances AVS/AI et APG/AC	752.70		1'070.00		719.45	
6150.30501.00	Assurances AVS, AI et APG / AC	7'532.45		10'950.00		5'955.55	
<b>3050</b>	<b>Total Cotisations patronales AVS,</b>	<b>24'431.10</b>		<b>36'320.00</b>		<b>23'841.90</b>	
<b>3052</b>	<b>Cotisations patronales aux caisses</b>						
0220.30520.00	Assurance de prévoyance LPP -	17'194.20		17'640.00		16'162.95	
0290.30521.00	Assurance de prévoyance LPP -	285.60		300.00		252.00	

**ETAT DES COMPTES 2025 (Situation au 31 décembre 2025)**

Compte de Fonctionnement		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
		(suite ...)					
	<b>Cotisations patronales aux caisses</b>						
2125.30521.00	Assurance de prévoyance LPP -	3'818.80		4'710.00		4'113.00	
2128.30521.00	Assurance de prévoyance LPP -	2'812.80		2'900.00		2'821.20	
3298.30521.00	Assurance de prévoyance LPP -	856.80		890.00		754.80	
6150.30521.00	Assurance de prévoyance LPP -	12'128.40		12'460.00		11'312.85	
<b>3052</b>	<b>Total Cotisations patronales aux</b>	<b>36'896.60</b>		<b>38'900.00</b>		<b>35'416.80</b>	
<b>3053</b>	<b>Cotisations patronales aux</b>						
0220.30530.00	Assurances accidents professionnels	492.20		520.00		531.55	
0290.30531.00	Assurances accidents professionnels	27.30		30.00		28.60	
2125.30531.00	Assurances accidents professionnels	244.95		290.00		314.55	
2128.30531.00	Assurances accidents professionnels	171.60		170.00		187.90	
3298.30531.00	Assurances accidents professionnels	81.30		80.00		92.10	
6150.30531.00	Assurances accidents professionnels	816.45		840.00		710.55	
7300.30531.00	Ass. accidents prof. AAP - Personnel	11.85					
6150.30531.50	Indemnités journalières SUVA		3'053.65				21713.90
<b>3053</b>	<b>Total Cotisations patronales aux</b>	<b>1'845.65</b>	<b>3'053.65</b>	<b>1'930.00</b>		<b>1'865.25</b>	<b>21713.90</b>
<b>3054</b>	<b>Cotisations patronales aux caisses</b>						
0120.30540.00	Ass. allocations familiales ALFA -	72.90		200.00		296.35	
0220.30540.00	Assurance allocations familiales ALFA	4'833.80		5'080.00		4'888.55	
0290.30541.00	Ass. allocations familiales ALFA -	102.60		100.00		98.05	
2125.30541.00	Assurance allocations familiales ALFA	921.90		1'070.00		1'074.50	
2128.30541.00	Assurance allocation familiales ALFA	646.80		660.00		642.90	
3298.30541.00	Assurance allocations familiales ALFA -	306.90		310.00		293.80	
6150.30541.00	Assurance allocations familiales ALFA	3'033.80		3'180.00		2'428.50	
<b>3054</b>	<b>Total Cotisations patronales aux</b>	<b>9'918.70</b>		<b>10'600.00</b>		<b>9'722.65</b>	
<b>3055</b>	<b>Cotisations patronales aux</b>						
0220.30550.00	Assurances d'indemnités journalières en	1733.00		1700.00		1700.10	
0220.30550.50	Indemnités journalières en cas de maladie		5'863.85				
0290.30551.00	Assurances d'indemnités journalières en	28.50		20.00		34.20	
2125.30551.00	Assurance d'indemnités journalières	381.50		440.00		373.55	
2128.30551.00	Assurance indemnités journalières	267.80		270.00		223.60	
3298.30551.00	Assurance indemnité journalière maladie-	84.50		70.00		101.95	
6150.30551.00	Assurances d'indemnités journalières en	836.50		670.00		844.15	
0290.30551.50	Indemnités journalières en cas de maladie						84.80
3298.30551.50	Indemnités journalières en cas de maladie						254.35
<b>3055</b>	<b>Total Cotisations patronales aux</b>	<b>3'331.80</b>	<b>5'863.85</b>	<b>3'170.00</b>		<b>3'277.55</b>	<b>339.15</b>
<b>3059</b>	<b>Autres cotisations patronales</b>						
0220.30590.00	Assurance accident complémentaire et	326.95		340.00		429.90	
0290.30591.00	Ass accident compl. et autres charges	7.10		20.00		17.20	
2125.30591.00	Assurance accident complémentaire et	56.75		70.00		190.05	
2128.30591.00	Assurance accident complémentaire et	49.10		40.00		113.70	
3298.30591.00	Assurance accident compl et autres ass -	25.65		20.00		55.60	
6150.30591.00	Assurance accident complémentaire et	207.75		220.00		429.35	
7300.30591.00	Autres charges d'assurances - Personnel	3.00					
6150.30591.50	Indemnités journalières ass. acc. compl.		381.25				2'713.50
<b>3059</b>	<b>Total Autres cotisations patronales</b>	<b>676.30</b>	<b>381.25</b>	<b>710.00</b>		<b>1'235.80</b>	<b>2'713.50</b>
<b>305</b>	<b>Total Cotisations patronales</b>	<b>77'100.15</b>	<b>9'298.75</b>	<b>91'630.00</b>		<b>75'359.95</b>	<b>24'766.55</b>
<b>309</b>	<b>Autres charges de personnel</b>						
<b>3090</b>	<b>Formation et perfectionnement du</b>						
0220.30908.50	Frais de formation/perfectionnement-	737.80		100.00			
1503.30909.00	Frais de formation personnel d'exploitation	4'780.00		6'000.00		9'520.00	

ETAT DES COMPTES 2025 (Situation au 31 décembre 2025)							
Compte de Fonctionnement		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
(suite ...)	<b>Formation et perfectionnement du</b>						
2120.30909.00	Frais de formation et perfectionnement	270.00		100.00		100.00	
4908.30909.00	Formation utilisateurs					500.00	
<b>3090</b>	<b>Total Formation et perfectionnement</b>	<b>5787.80</b>		<b>6'200.00</b>		<b>10'120.00</b>	
<b>3099</b>	<b>Autres charges du personnel</b>						
0116.30990.00	Subsistance du bureau de vote	386.50		400.00		86.75	
0120.30990.00	Repas de fin d'année, collations et apéritifs	1'540.20		3'000.00		2'117.20	
0220.30990.00	Repas, collations et apéritifs	408.75		300.00		248.30	
1503.30990.00	Repas, collation et apéritifs	1'080.00		1'200.00		1'141.70	
2120.30990.00	Frais de réception et cadeaux	536.10		1'000.00		1'261.40	
9630.30990.00	Repas	1'200.00					
<b>3099</b>	<b>Total Autres charges du personnel</b>	<b>5'151.55</b>		<b>5'900.00</b>		<b>4'855.35</b>	
<b>309</b>	<b>Total Autres charges de personnel</b>	<b>10'939.35</b>		<b>12'100.00</b>		<b>14'975.35</b>	
<b>30</b>	<b>Total Charges de personnel</b>	<b>512'613.55</b>	<b>9'298.75</b>	<b>542'680.00</b>		<b>519'647.93</b>	<b>24'766.55</b>
<b>31</b>	<b>Charges de biens et services et</b>						
<b>310</b>	<b>Charges de matières et de</b>						
<b>3100</b>	<b>Matériel de bureau</b>						
0220.31000.00	Matériel et fournitures de bureau	1'811.45		1'500.00		3'212.65	
<b>3100</b>	<b>Total Matériel de bureau</b>	<b>1'811.45</b>		<b>1'500.00</b>		<b>3'212.65</b>	
<b>3101</b>	<b>Matériel d'exploitation, fournitures</b>						
2128.31011.00	Matériel auxiliaire	1'572.50		1'000.00		845.05	
3298.31011.00	Matériel auxiliaire (conciergerie, divers)	1'783.85		1'500.00		866.45	
6150.31011.00	Matériel et fournitures pour l'entretien	6'566.05		3'500.00		3'417.70	
6156.31011.00	Matériel/fournitures d'exploitation pour			500.00		404.00	
6157.31011.00	Matériel pour le déneigement (sel, gravier,	4'052.70		3'500.00		6'161.60	
7100.31011.00	Matériel et fournitures d'exploitation pour	523.00		100.00			
7200.31011.00	Matériel et fournitures d'exploitation			250.00		44.00	
7300.31011.00	Matériel et fournitures d'exploitation	591.61		1'000.00		2'078.40	
8110.31011.00	Matériel pour entretien des barres	2'500.00		5'000.00		4'000.00	
3298.31011.01	Matériel divers (comité gestion)	457.10		2'000.00		1'620.90	
6156.31011.01	Panneaux de signalisation et marquage			1'000.00		994.50	
8110.31011.01	Frais entretien bovi-stops, tourbières et			1'500.00		1'500.00	
3298.31011.02	Matériel pour entretien immeuble	786.20		500.00		174.40	
1503.31012.00	Carburants et marchandises d'exploitation	170.95		200.00		192.30	
6150.31012.00	Carburants et marchandises d'exploitation	5'917.95		6'500.00		6'939.25	
1503.31019.00	Matériel auxiliaire	3'177.00		200.00		572.00	
2120.31019.00	Matériel auxiliaire	122.95		1'000.00		251.20	
2125.31019.00	Autres fournitures d'exploitation et frais	2'939.30					
6150.31019.00	Matériel auxiliaire, autres frais	622.65		500.00		80.00	
7100.31019.00	Autres frais de matériel et de fournitures			50.00		22.00	
7300.31019.00	Autres frais de matériel et de fournitures			100.00			
7795.31019.00	Autres frais de matériel/fournitures	314.55		500.00			
<b>3101</b>	<b>Total Matériel d'exploitation,</b>	<b>32'098.36</b>		<b>30'400.00</b>		<b>30'163.75</b>	
<b>3102</b>	<b>Imprimés, publications</b>						
0220.31020.00	Photocopies	6'459.60		6'800.00		6'827.20	
2120.31020.00	Photocopies, location imprimante	4'829.00		7'000.00		4'859.85	
0110.31021.00	Journal officiel / convocation assemblée	480.50		900.00		837.00	
0116.31021.00	Journal officiel / publication élections	108.50		200.00		193.75	
0120.31021.00	Journal officiel / publication règlements,	573.50		750.00		410.75	
0220.31021.00	Publications et annonces			1'000.00			

## 6. Compte des investissements

### 6.1 Aperçu du compte des investissements selon les groupes de matière

DEPENSES	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	106'221.15	-	320'000.00	-	97'165.15	-
51 Investissements pour le compte de tiers	-	-	-	-	-	-
52 Immobilisations incorporelles	20'398.15	-	20'000.00	-	-	-
54 Prêts	-	-	-	-	-	-
55 Participations et capital social	-	-	-	-	-	-
56 Propres subventions d'investissements	-	-	-	-	-	-
57 Subventions des investissements à redist.	-	-	-	-	-	-
58 Investissements extraordinaires	-	-	-	-	16'753.85	-
<b>5 Total dépenses</b>	<b>126'619.30</b>	<b>-</b>	<b>340'000.00</b>	<b>-</b>	<b>113'919.00</b>	<b>-</b>

RECETTES	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
60 Transferts d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
61 Remboursement de tiers	-	-	-	-	-	-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
63 Subventions d'investissements acquises	-	6'300.00	-	-	-	86'396.35
64 Remboursement de prêts	-	-	-	-	-	-
65 Report de participations	-	-	-	-	-	-
66 Remboursement de propres subventions	-	-	-	-	-	-
67 Subventions d'investissement à redistr.	-	-	-	-	-	-
68 Recettes d'investissements extra.	-	-	-	-	-	38'000.00
<b>6 Total recettes</b>	<b>-</b>	<b>6'300.00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>124'396.35</b>

CLÔTURE	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
590 Report au bilan des recettes	6'300.00	-	-	-	124'396.35	-
690 Report au bilan des dépenses	-	126'619.30	-	340'000.00	-	113'919.00

#### Commentaires :

##### Synthèse

Le compte des investissements clôture l'exercice sur un excédent de dépenses de CHF 120'319.

##### Dépenses

Les immobilisations corporelles, s'élevant à CHF 106'221, sont intégralement affectées au projet de réfection des chemins communaux. Ces investissements, actuellement en cours, ne font pas encore l'objet d'amortissements. Par ailleurs, les immobilisations incorporelles affichent un solde de CHF 20'398, correspondant aux frais engagés pour l'élaboration du Plan général d'alimentation en eau (PGA).

##### Recettes

Les subventions d'investissement perçues, d'un montant de CHF 6'300, concernent exclusivement le Plan général d'alimentation en eau (PGA). Versées par l'Office de l'Environnement, ces fonds ont été encaissés au début de l'année 2026.

## 6.2 Synthèse des investissements relatifs au plan financier 2026 – 2030

Libellé	Montant	Année				
		2026	2027	2028	2029	2030
Assainissement Haut de Fornet	100'000					100'000
Réfection chemins communaux (gare de Lajoux 2026)	1'000'000	300'000	400'000	300'000		
Hangar SIS - Voirie - Administration - triage forestier	1'450'000	50'000	700'000	700'000		
UAPE (investissements mobilier)	52'500		52'500			
Assainissement énergétique des bâtiments communaux	250'000			50'000	100'000	100'000
Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	200'000				100'000	100'000
Plan général d'alimentation en eau (PGA)	200'000				100'000	100'000
Aménagement arrêt de bus (abribus)	50'000	50'000				
<b>Totaux</b>	<b>3'302'500</b>	<b>400'000</b>	<b>1'152'500</b>	<b>1'050'000</b>	<b>300'000</b>	<b>400'000</b>

### 6.3 Compte d'investissements

#### Compte d'investissements selon les fonctions/classification administrative

<i>Compte des Investissements</i>		Aperçu du compte des investissements selon les groupes de matières					
		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
	<b>Charges</b>						
50	Immobilisations corporelles	106'221.15		320'000.00		97'165.15	
52	Immobilisations incorporelles	20'398.15		20'000.00			
58	Investissements extraordinaires					16'753.85	
	<b>Total des charges</b>	<b>126'619.30</b>		<b>340'000.00</b>		<b>113'919.00</b>	
	<b>Revenus</b>						
63	Subventions d'investissements acquises		6'300.00				86'396.35
68	Recettes d'investissements extraordinaires						38'000.00
	<b>Total des revenus</b>		<b>6'300.00</b>				<b>124'396.35</b>
	<b>Résultat (bénéfice)</b>						<b>10'477.35</b>
	<b>Résultat (perte)</b>	<b>120'319.30</b>		<b>340'000.00</b>			
	<b>Clôture</b>						
590	Report au bilan des recettes	6'300.00				124'396.35	
690	Report au bilan des dépenses		126'619.30		340'000.00		113'919.00
	<b>Total clôture</b>	<b>6'300.00</b>	<b>126'619.30</b>		<b>340'000.00</b>	<b>124'396.35</b>	<b>113'919.00</b>

<b>Compte des Investissements</b>		<b>Aperçu du compte de résultat selon les fonctions</b>					
		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
6	Trafic et télécommunications <b>Excédent de produits/charges</b>					83'806.35	86'396.35 <b>2'590.00</b>
7	Protection de l'environnement - <b>Excédent de produits/charges</b>	20'398.15 <b>14'098.15</b>	6'300.00	20'000.00 <b>20'000.00</b>		16'753.85	38'000.00 <b>21'246.15</b>
8	Economie publique <b>Excédent de produits/charges</b>	106'221.15 <b>106'221.15</b>		320'000.00 <b>320'000.00</b>		13'358.80 <b>13'358.80</b>	
	<b>Totaux</b>	<b>126'619.30</b>	<b>6'300.00</b>	<b>340'000.00</b>		<b>113'919.00</b>	<b>124'396.35</b>
	<b>Excédent de produits/charges</b>	<b>120'319.30</b>		<b>340'000.00</b>			<b>10'477.35</b>

## 7. Bilan

Bilan		ETAT DES COMPTES 2025 (Situation au 31 décembre 2025)					
		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>1</b>	<b>Actif</b>						
<b>10</b>	<b>Patrimoine financier</b>						
<b>100</b>	<b>Disponibilités et placements à court</b>						
<b>1000</b>	<b>Caisse</b>						
10000.00	Caisse - Compte général	197.10				745.30	
10000.50	Caisse - Maison des Oeuvres	274.60				501.00	
10004.00	Caisse - Déchetterie	69.00				66.00	
<b>1000</b>	<b>Total Caisse</b>	<b>540.70</b>				<b>1'312.30</b>	
<b>1001</b>	<b>La Poste</b>						
10010.00	CCP - No	1'936.09				461.18	
<b>1001</b>	<b>Total La Poste</b>	<b>1'936.09</b>				<b>461.18</b>	
<b>1002</b>	<b>Banque</b>						
10020.00	C/c BCJ - 20.268.300.8.19	24.00				12.65	
10020.01	C/c BCJ - 20.567.600.4.26	257.70				305.00	
10020.02	C/c Crédit Suisse					300.36	
10020.03	C/c Valiant	52.03				45.23	
10020.05	C/c- UBS CH92 0027 0270 1338 2001 E	324.52					
10020.12	BCJ- 0328.1497 5 - Epargne/actions					2.40	
<b>1002</b>	<b>Total Banque</b>	<b>658.25</b>				<b>665.64</b>	
<b>100</b>	<b>Total Disponibilités et placements à</b>	<b>3'135.04</b>				<b>2'439.12</b>	
<b>101</b>	<b>Créances</b>						
<b>1010</b>	<b>Créances résultant de livraisons et</b>						
10100.50	Débiteurs divers	45'174.45				39'353.90	
10100.90	Du croire sur débiteurs généraux		4'700.00				4'200.00
10101.00	Débiteurs Service d'incendie et de secours	24'689.50				38'874.15	
10101.90	Du croire sur débiteurs service d'incendie et		800.00				800.00
10102.00	Débiteurs Assainissement des eaux	40'466.10				68'459.70	
10102.90	Du croire sur débiteurs taxes eaux usées		6'600.00				7'800.00
10103.00	Débiteurs Approvisionnement en eau	39'973.70				72'239.00	
10103.90	Du croire sur débiteurs approvisionnement		4'300.00				4'300.00
10104.00	Débiteurs Déchets	21'326.70				15'985.80	
10104.90	Du croire sur débiteurs déchets		4'500.00				4'000.00
10105.00	Débiteurs Cimetières et inhumations					400.00	
10105.90	Du croire sur débiteurs cimetière et						100.00
10109.00	Débiteurs Taxes immobilières et cadastrales	11'643.05				15'991.45	
<b>1010</b>	<b>Total Créances résultant de livraisons</b>	<b>183'273.50</b>	<b>20'900.00</b>			<b>251'304.00</b>	<b>21'200.00</b>
<b>1012</b>	<b>Créances fiscales</b>						
10120.07	2017- Impôts personnes physiques (PPH)		131.94			2'245.50	
10120.08	2018- Impôts personnes physiques (PPH)		694.91				703.01
10120.09	2019- Impôts personnes physiques (PPH)		3'032.63				3'030.43
10120.10	2020- Impôts personnes physiques (PPH)	2'522.82				5'214.78	
10120.11	2021- Impôts personnes physiques (PPH)	13'498.65				24'764.78	
10120.12	2022 - Impôts personnes physiques (PPH)	29'635.12				14'837.26	
10120.13	2023 - Impôts personnes physiques (PPH)		23'387.86			91'429.82	
10120.14	2024 - Impôts personnes physiques (PPH)	73'771.24				240'475.30	
10120.15	2025 - Impôts personnes physiques (PPH)	282'768.28					
10120.90	Du croire sur les impôts directs personnes		35'500.00				33'200.00
10121.06	2016- Impôts personnes morales (PM)		48.80				48.80

		ETAT DES COMPTES 2025 (Situation au 31 décembre 2025)					
Bilan		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
(suite ...)	<b>Créances fiscales</b>						
10121.10	2020- Impôts personnes morales (PM)	0.01				0.01	
10121.11	2021- Impôts personnes morales (PM)		27.98				27.98
10121.12	2022 - Impôts personnes morales (PM)	69.78					47'935.93
10121.13	2023 - Impôts personnes morales (PM)		35'781.51				35'472.70
10121.14	2024 - Impôts personnes morales (PM)		8'871.21			2'117.36	
10121.15	2025 - Impôts personnes morales (MP)	4'162.82					
10121.90	Dueroire sur les impôts directs personnes		300.00				200.00
10122.10	2020- Impôts prestations en capital	0.02				0.02	
10122.12	2022- Impôts prestations en capital		39.48				39.48
10122.13	2023- Impôts prestations en capital	717.20				0.01	
10122.14	2024- Impôts prestations en capital					5'875.91	
10122.15	2025- Impôts prestations en capital	6'115.28					
10122.53	2023- Impôts gains immobiliers	14'124.05					
10122.55	2025- Impôts gains immobiliers	2'054.40					
10122.90	Dueroire sur les impôts prestations en		700.00				700.00
10122.91	Dueroire sur les impôts sur gains		2'300.00				
10128.00	Autres créances fiscales - à recevoir	70'853.94				79'958.45	
10128.21	2021 - Impôts bénéfice de liquidation (BL)		0.01				0.01
<b>1012</b>	<b>Total Créances fiscales</b>	<b>500'293.59</b>	<b>110'816.31</b>			<b>466'919.20</b>	<b>121'358.32</b>
<b>1013</b>	<b>Acomptes à des tiers</b>						
10130.00	Compte-courant Epicerie La Courtine Sàrl	6'607.90					
<b>1013</b>	<b>Total Acomptes à des tiers</b>	<b>6'607.90</b>					
<b>1016</b>	<b>Avances pour les frais administratifs</b>						
10166.01	Prêt interne au Triage forestier "La Courtine"	55'200.00				12'000.00	
<b>1016</b>	<b>Total Avances pour les frais</b>	<b>55'200.00</b>				<b>12'000.00</b>	
<b>1019</b>	<b>Autres créances et TVA</b>						
10191.00	Impôt anticipé à récupérer	30.90				19.85	
<b>1019</b>	<b>Total Autres créances et TVA</b>	<b>30.90</b>				<b>19.85</b>	
<b>101</b>	<b>Total Créances</b>	<b>745'405.89</b>	<b>131'716.31</b>			<b>730'243.05</b>	<b>142'558.32</b>
<b>104</b>	<b>Actifs de régularisation</b>						
<b>1040</b>	<b>Charges du personnel</b>						
10401.00	Charges personnel administratif- Service	17'185.33				8'858.33	
<b>1040</b>	<b>Total Charges du personnel</b>	<b>17'185.33</b>				<b>8'858.33</b>	
<b>1041</b>	<b>Charges de biens et de services et</b>						
10410.00	Actifs de régularisation	82'632.70				210'418.40	
<b>1041</b>	<b>Total Charges de biens et de services</b>	<b>82'632.70</b>				<b>210'418.40</b>	
<b>1042</b>	<b>Impôts</b>						
10420.00	Impôts directs des personnes morales	736.70				15'431.00	
10421.00	Impôts directs des personnes morales (PM)					581.15	
<b>1042</b>	<b>Total Impôts</b>	<b>736.70</b>				<b>16'012.15</b>	
<b>1043</b>	<b>Transferts du compte de résultat</b>						
10430.50	Charges enseignement RCJU - Acomptes	242.20				6'967.10	
<b>1043</b>	<b>Total Transferts du compte de résultat</b>	<b>242.20</b>				<b>6'967.10</b>	
<b>1045</b>	<b>Autres revenus d'exploitation</b>						
10457.50	Prestations de tiers à refacturer					1'816.40	
<b>1045</b>	<b>Total Autres revenus d'exploitation</b>					<b>1'816.40</b>	

Bilan		ETAT DES COMPTES 2025 (Situation au 31 décembre 2025)					
		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1046	Actifs de régularisation, compte des						
10465.50	Subventions acquises des investissements	6'300.00				20'000.00	
1046	<b>Total Actifs de régularisation, compte</b>	<b>6'300.00</b>				<b>20'000.00</b>	
104	<b>Total Actifs de régularisation</b>	<b>107'096.93</b>				<b>264'072.38</b>	
106	Marchandises, fournitures et travaux						
1060	Articles de commerce						
10604.00	Stock sacs et vignettes déchets	2'729.05				4'357.59	
1060	<b>Total Articles de commerce</b>	<b>2'729.05</b>				<b>4'357.59</b>	
106	<b>Total Marchandises, fournitures et</b>	<b>2'729.05</b>				<b>4'357.59</b>	
107	Placements financiers						
1070	Actions et parts sociales						
10700.01	Action BCJ - soumis à dividende	680.00				560.00	
10700.10	Actions Thermobois SA - dder la valeur	9.00				9.00	
10704.01	BRFM- Part sociale no xxxxx	200.00				200.00	
10708.01	Actions spéciales diverses associations	13.00				13.00	
1070	<b>Total Actions et parts sociales</b>	<b>902.00</b>				<b>782.00</b>	
107	<b>Total Placements financiers</b>	<b>902.00</b>				<b>782.00</b>	
108	Immobilisations corporelles PF						
1080	Terrains PF						
10800.00	Terrains non bâtis du PF - Zone centre (CA)	118'760.00				141'230.00	
1080	<b>Total Terrains PF</b>	<b>118'760.00</b>				<b>141'230.00</b>	
1084	Bâtiments, locaux et équipements du						
10840.00	Bâtiments du PF - Zone centre (CA)	1'571'860.00				1'264'860.00	
1084	<b>Total Bâtiments, locaux et</b>	<b>1'571'860.00</b>				<b>1'264'860.00</b>	
108	<b>Total Immobilisations corporelles PF</b>	<b>1'690'620.00</b>				<b>1'406'090.00</b>	
10	<b>Total Patrimoine financier</b>	<b>2'549'888.91</b>	<b>131'716.31</b>			<b>2'407'984.14</b>	<b>142'558.32</b>
14	Patrimoine administratif						
140	Immobilisations corporelles du						
1400	Terrains non bâtis et terrains bâtis du						
14000.60	Terrains non bâtis - Zone agricole (ZA)	183'480.00				183'480.00	
14000.70	Terr. n/bâtis - Z verte (ZVA), esp. nat. prot.	29'967.00				29'967.00	
14001.80	Terrains bâtis - Espaces publics et parcs	78'898.60				83'757.90	
1400	<b>Total Terrains non bâtis et terrains</b>	<b>292'345.60</b>				<b>297'204.90</b>	
1401	Routes et voies de communication PA						
14010.00	Routes communales	1'536'220.18				1'597'921.38	
14012.00	Routes forestières	22'705.66				27'444.21	
14019.00	Autres routes	1.00				1.00	
1401	<b>Total Routes et voies de</b>	<b>1'558'926.84</b>				<b>1'625'366.59</b>	
1402	Aménagements des plans d'eau et						
14020.00	Cours d'eau et plans d'eau, étang, gravière,	27'194.00				27'194.00	
1402	<b>Total Aménagements des plans d'eau</b>	<b>27'194.00</b>				<b>27'194.00</b>	

Bilan		ETAT DES COMPTES 2025 (Situation au 31 décembre 2025)					
		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>1403</b>	<b>Autres ouvrages de génie civil du PA -</b>						
14032.00	Assainissement des eaux (eaux usées et	750'242.84				766'079.89	
14033.00	Approvisionnement en eau	672'913.14				685'336.29	
<b>1403</b>	<b>Total Autres ouvrages de génie civil</b>	<b>1'423'155.98</b>				<b>1'451'416.18</b>	
<b>1404</b>	<b>Bâtiments, locaux et équipements du</b>						
14040.00	Bâtiments administratifs - Ecole Lajoux	130'735.45				137'272.25	
14040.50	Bâtiments d'exploitation - Dos la Velle 06b	4'176.00				8'600.00	
14041.00	Bâtiments polyvalents	1'118'933.35				1'174'592.55	
14041.50	Bâtiments culturels	3.00				3.00	
14043.00	Nouvelle SNEP (mise en service 2023)	1'690'648.77				1'746'426.52	
14044.00	Bâtiments - Déchets	11'925.56				13'363.61	
14044.50	Bâtiments - Cimetières et inhumations	14'778.60				16'889.55	
<b>1404</b>	<b>Total Bâtiments, locaux et</b>	<b>2'971'200.73</b>				<b>3'097'147.48</b>	
<b>1405</b>	<b>Forêts du PA</b>						
14050.00	Forêts exploitables et aménagements	361'317.94				365'100.10	
<b>1405</b>	<b>Total Forêts du PA</b>	<b>361'317.94</b>				<b>365'100.10</b>	
<b>1406</b>	<b>Biens meubles du PA</b>						
14060.00	Mobilier administratif	21'104.75				26'284.65	
14061.50	Véhicules administratifs	1.00				4'000.00	
14065.00	Machines d'exploitation	3'964.70				4'531.10	
14065.50	Véhicules d'exploitation	43'669.05				50'850.20	
<b>1406</b>	<b>Total Biens meubles du PA</b>	<b>68'739.50</b>				<b>85'665.95</b>	
<b>1407</b>	<b>Installations en construction du PA</b>						
14071.00	Routes communales	119'579.95				13'358.80	
<b>1407</b>	<b>Total Installations en construction du</b>	<b>119'579.95</b>				<b>13'358.80</b>	
<b>140</b>	<b>Total Immobilisations corporelles du</b>	<b>6'822'460.54</b>				<b>6'962'454.00</b>	
<b>142</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
<b>1420</b>	<b>Logiciels</b>						
14200.00	Logiciels et matériels informatiques	1.00				284.40	
<b>1420</b>	<b>Total Logiciels</b>	<b>1.00</b>				<b>284.40</b>	
<b>1429</b>	<b>Autres immobilisations incorporelles</b>						
14290.00	Plans généraux et plans directeurs	12'688.35					
<b>1429</b>	<b>Total Autres immobilisations</b>	<b>12'688.35</b>					
<b>142</b>	<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>12'689.35</b>				<b>284.40</b>	
<b>14</b>	<b>Total Patrimoine administratif</b>	<b>6'835'149.89</b>				<b>6'962'738.40</b>	
<b>1</b>	<b>Total Actif</b>	<b>9'385'038.80</b>	<b>131'716.31</b>			<b>9'370'722.54</b>	<b>142'558.32</b>

ETAT DES COMPTES 2025 (Situation au 31 décembre 2025)							
Bilan		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>2</b>	<b>Passif</b>						
<b>20</b>	<b>Capitaux de tiers</b>						
<b>200</b>	<b>Engagements courants</b>						
<b>2000</b>	<b>Engagements courants provenant de</b>						
20000.00	Créanciers		42'174.50				136'975.70
20001.00	Service d'incendie et de secours (SIS) -						2'831.75
20002.00	Assainissement des eaux - compte		1'282.00				
20003.00	Approvisionnement en eau - compte		11'115.10				10'731.10
20004.00	Déchets - compte créanciers		6'167.35				8'808.95
20005.00	Cimetières et inhumations - compte		512.50				1'640.00
20006.00	Forêts - Compte créanciers		3'285.90				468.80
<b>2000</b>	<b>Total Engagements courants</b>		<b>64'537.35</b>				<b>161'454.30</b>
<b>2001</b>	<b>Comptes courants avec tiers</b>						
20012.50	Compte courant Paroisse catholique		2'000.00				2'000.00
20012.80	Compte courant locataires MdO (cautions)		1'850.00				1'500.00
<b>2001</b>	<b>Total Comptes courants avec tiers</b>		<b>3'850.00</b>				<b>3'500.00</b>
<b>2002</b>	<b>Impôts et TVA</b>						
20020.01	Décomptes TVA - Assainissement des		4'993.55				4'954.45
20020.02	Décomptes TVA - Approvisionnement en		530.70				1'635.70
<b>2002</b>	<b>Total Impôts et TVA</b>		<b>5'524.25</b>				<b>6'590.15</b>
<b>200</b>	<b>Total Engagements courants</b>		<b>73'911.60</b>				<b>171'544.45</b>
<b>201</b>	<b>Engagements financiers à court terme</b>						
<b>2010</b>	<b>Engagements à court terme envers</b>						
20102.10	BRFM- 00064.1316.4 - c/c		462'390.02				726'850.80
<b>2010</b>	<b>Total Engagements à court terme</b>		<b>462'390.02</b>				<b>726'850.80</b>
<b>201</b>	<b>Total Engagements financiers à court</b>		<b>462'390.02</b>				<b>726'850.80</b>
<b>204</b>	<b>Passifs de régularisation</b>						
<b>2041</b>	<b>Charges de biens et services et</b>						
20410.00	Passifs de régularisation		567'736.85				490'199.60
20410.03	Passifs transitoires forêts						14'124.50
<b>2041</b>	<b>Total Charges de biens et services et</b>		<b>567'736.85</b>				<b>504'324.10</b>
<b>2042</b>	<b>Impôts</b>						
20420.00	Impôts directs des personnes physiques		50'474.35				
20421.00	Impôts directs des personnes morales (PM)		285.70				
<b>2042</b>	<b>Total Impôts</b>		<b>50'760.05</b>				
<b>2045</b>	<b>Autres revenus d'exploitation</b>						
20456.00	RCJU- Participation s/transports scolaire/CS		1'601.82				24'278.14
<b>2045</b>	<b>Total Autres revenus d'exploitation</b>		<b>1'601.82</b>				<b>24'278.14</b>
<b>204</b>	<b>Total Passifs de régularisation</b>		<b>620'098.72</b>				<b>528'602.24</b>
<b>205</b>	<b>Provisions à court terme</b>						
<b>2050</b>	<b>Provisions à court terme provenant</b>						
20501.00	Provision personnel administratif et		14'988.75				16'987.00

Bilan		ETAT DES COMPTES 2025 (Situation au 31 décembre 2025)					
		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2050	Total Provisions à court terme		14'988.75				16'967.00
205	Total Provisions à court terme		14'988.75				16'967.00
206	Engagements financiers à long terme						
2063	Emprunts						
20630.02	BCJ- 16-555.758.9.90		88'000.00				92'000.00
20630.05	BCJ- 16-559.646.1.71		559'000.00				579'000.00
20630.06	BCJ- 10 00 034.638-07		290'000.00				290'000.00
20630.07	BCJ- 10 00 034.639-04		137'000.00				146'000.00
20630.11	CS- 460201-5G-1		1'000'000.00				1'000'000.00
20630.23	BRFM- 177.245.021.5		157'000.00				172'000.00
20630.24	BRFM- 951.399.057.1		300'000.00				300'000.00
20630.26	BRFM- 938.363.582.1		300'000.00				300'000.00
20630.27	BRFM- 428.824.832.0		60'000.00				64'000.00
20630.28	BRFM- 164.974.567.7		408'000.00				868'000.00
20630.29	BRFM- 488.774.244.8		252'000.00				260'000.00
20630.30	BRFM- 135.447.298.9		232'000.00				240'000.00
20630.31	BRFM- 117.706.154.0		46'900.00				53'900.00
20630.34	BRFM- 645.011.057.7						380'000.00
20630.35	BRFM- 333.895.329.5		160'000.00				340'000.00
20630.52	Valiant- 55.019.014.469.3		255'000.00				262'500.00
20630.61	PostFinance- Avance à terme 210097960		1'000'000.00				
2063	Total Emprunts		5'244'900.00				5'347'400.00
2064	Emprunts, reconnaissances de dettes						
20640.00	LIM- 261.08.082/4		35'750.00				53'625.00
20640.01	LIM- 261.08.110/3		35'000.00				42'000.00
2064	Total Emprunts, reconnaissances de		70'750.00				95'625.00
206	Total Engagements financiers à long		5'315'650.00				5'443'025.00
20	Total Capitaux de tiers		6'487'039.09				6'886'989.49
29	Capital propre						
290	Financements spéciaux enregistrés						
2900	Financements spéciaux enregistrés						
29001.00	Financement spécial - Service d'incendie et		35'990.21				28'157.76
29002.00	Financement spécial - Assainissement des		177'917.04				176'406.50
29003.00	Financement spécial - Approvisionnement		57'126.79				59'225.06
29003.50	Financement spécial - Approvisionnement		64'413.30				64'413.30
29004.00	Financement spécial - Déchets		47'224.28				43'972.95
29006.01	Financement spécial - Fonds d'exploitation		10'329.10				10'329.10
29006.02	Financement spécial - Fonds d'anticipation		66'081.85				66'081.95
29009.10	Financement spécial - Entretien des		19'381.80				42'069.74
29009.20	Financement spécial - Amélioration et		56'169.25				52'669.25
29009.90	Financement spécial - Energie		12'854.71				
29009.92	Financement spécial - Entretien des cours	3'010.82				8'465.82	
2900	Total Financements spéciaux	3'010.82	547'488.33			8'465.82	543'325.61
290	Total Financements spéciaux	3'010.82	547'488.33			8'465.82	543'325.61
293	Préfinancements						
2930	Préfinancements						

ETAT DES COMPTES 2025 (Situation au 31 décembre 2025)							
Bilan		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
(suite ...)	Préfinancements						
29302.00	Fonds de maintien de la valeur -		16'500.00				4'500.00
29303.00	Fonds de maintien de la valeur -		58'000.00				29'000.00
<b>2930</b>	<b>Total Préfinancements</b>		<b>74'500.00</b>				<b>33'500.00</b>
<b>293</b>	<b>Total Préfinancements</b>		<b>74'500.00</b>				<b>33'500.00</b>
<b>294</b>	<b>Réserves de politique budgétaire</b>						
2940	Réserve de politique budgétaire						
29400.10	Réserve de politique budgétaire		1'150'000.00				800'000.00
<b>2940</b>	<b>Total Réserve de politique budgétaire</b>		<b>1'150'000.00</b>				<b>800'000.00</b>
<b>294</b>	<b>Total Réserves de politique budgétaire</b>		<b>1'150'000.00</b>				<b>800'000.00</b>
<b>299</b>	<b>Excédent ou découvert du bilan</b>						
2990	Résultat annuel						
29900.00	Compte général		24'490.95			4'960.09	
<b>2990</b>	<b>Total Résultat annuel</b>		<b>24'490.95</b>			<b>4'960.09</b>	
2999	Résultat cumulé des années						
29990.00	Compte général		972'814.94				977'775.03
<b>2999</b>	<b>Total Résultat cumulé des années</b>		<b>972'814.94</b>				<b>977'775.03</b>
<b>299</b>	<b>Total Excédent ou découvert du bilan</b>		<b>997'305.89</b>			<b>4'960.09</b>	<b>977'775.03</b>
<b>29</b>	<b>Total Capital propre</b>	<b>3'010.82</b>	<b>2'769'294.22</b>			<b>13'425.91</b>	<b>2'354'600.64</b>
<b>2</b>	<b>Total Passif</b>	<b>3'010.82</b>	<b>9'256'333.31</b>			<b>13'425.91</b>	<b>9'241'590.13</b>

## 8. Annexes aux comptes annuels

### 8.1 Annexes A) et B) aux comptes annuels

#### A) Règles régissant la présentation des comptes annuels

Le MCH2 exige que les règles sur lesquelles se fonde la présentation des comptes soient clairement indiquées et que les dérogations à ces règles fassent l'objet d'une justification. Les corporations de droit public jurassiennes sont par ailleurs tenues de respecter les prescriptions cantonales en matière de présentation des comptes, en particulier le décret concernant l'administration financière des communes<sup>2</sup> (ci-après DCom). En conséquence, elles utiliseront toutes le texte standard ci-dessous :

#### ***Règles applicables à la présentation des comptes***

Les comptes annuels de la commune mixte de Lajoux ont été clos conformément au DCom ainsi qu'aux directives établies par le Délégué aux affaires communales.

En application de l'article 4, alinéa 1 du DCom, les comptes se fondent sur le modèle comptable harmonisé 2 pour les cantons et les communes (MCH2) selon le manuel de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances. Dans certains domaines, les prescriptions cantonales s'écartent des recommandations concernant le MCH2.

#### **B) Les raisons qui motivent d'éventuelles dérogations aux recommandations du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)**

Les dérogations au MCH2 qui résultent de la législation cantonale sur les communes sont énumérées ci-dessous :

- Concernant la recommandation N° 4, les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés contrairement à ladite recommandation qui prévoit une comptabilisation dans les charges extraordinaires.
- Concernant la recommandation N° 4 et la directive N° 1 du délégué aux affaires communales, les investissements consentis avant la mise en œuvre du MCH2, soit avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020, sont amortis selon les dispositions du décret concernant l'administration financière des communes du 21 mai 1987 et selon les décisions d'approbation du délégué aux affaires communales ainsi que du plan financier communal.
- Concernant la recommandation N° 6, le patrimoine administratif ne sera pas réévalué lors de la mise en œuvre du MCH2.
- Concernant la recommandation N° 8 et la directive N° 2 du délégué aux affaires communales, les préfinancements du patrimoine administratif peuvent exceptionnellement être autorisés pour un investissement conséquent devenu indispensable à la collectivité publique. Cette opération nécessite l'approbation du Délégué aux affaires communales ainsi que l'autorisation de l'organe compétent. Les préfinancements du patrimoine financier ne sont pas autorisés.

---

<sup>2</sup> RSJU 190.611



## 8.2 Annexe C) aux comptes annuels

### Etat des capitaux propres

L'état des capitaux propres présente les causes des changements intervenus. La réévaluation de différents éléments du patrimoine financier pourrait entraîner des changements dans les réserves liées à l'évaluation.

#### En droit :

L'article 32, lettre c) du décret concernant l'administration financière des communes prévoit que l'annexe aux comptes annuels contienne l'état des capitaux propres.

Les soldes des fonds « Abris PC » sont comptabilisés sous **capitaux de tiers** (compte 20910.xx).

#### Explications :

##### **2900 Financements spéciaux enregistrés sous capital propre**

Afin de ne plus dissimuler les résultats des financements spéciaux par des prélèvements ou attributions aux fonds afin d'obtenir l'équilibre, les résultats desdits financements seront dorénavant comptabilisés au passif du bilan sous capital propre (compte 2900).

##### **2930 Préfinancements (réserve pour projet à venir)**

En principe, les préfinancements ne sont pas autorisés afin de respecter la règle de l'équité intergénérationnelle. Cependant, le maintien de la valeur relatif à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement des eaux est obligatoire et devra être comptabilisé sous les comptes 29302 et 29303 en application de la loi sur la gestion des eaux<sup>3</sup>. Il n'est pas autorisé de recourir à des préfinancements pour couvrir des charges du compte de résultats.

##### **29600 Réserves liées au retraitement du patrimoine financier (voire directive COM N°3)**

Dès la mise en œuvre du MCH2, aucune attribution ni prélèvement ne pourra être effectué. Dès le 1<sup>er</sup> décembre 2021, ce compte sera dissout et le solde transféré sous compte 2999 « Résultat cumulé des années précédentes ».

##### **29601 Réserves liés au retraitement du patrimoine financier (voire directive COM N°3)**

Idem que compte 29600.

##### **2990 Résultat annuel**

Ce compte présente le solde du résultat cumulé du compte de résultats.

---

<sup>3</sup> LGEaux/RSJU 814.20

## 8.2.1 Tableau de l'état des capitaux propres

Capitaux propres au 1er janvier 2025			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2025		
			Motif de l'augmentation			Motif de la diminution					
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	motif	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	Libellés	CHF
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	534'859.79		Attributions aux FS, capitaux propres	37'404.03		Prélèvements sur les FS, capitaux propres	-27'786.21	2900	Financement spéciaux enregistré sous capital propre	544'477.61
29001.00	Service d'incendie et de secours	28'157.76	35101.00	Excédent de produits 2025	7'832.45	45101.00			29001.00	Service d'incendie et de secours	35'990.21
29002.00	Assainissement des eaux	176'406.50	35102.00	Excédent de produits 2025	1'510.54	45102.00			29002.00	Assainissement des eaux	177'917.04
29003.00	Approvisionnement en eau	59'225.06	35103.00			45103.00	Excédent de charges 2025	-2'098.27	29003.00	Approvisionnement en eau	57'126.79
29003.50	Approvisionnement en eau (MCH1)	64'413.30	35103.00			45103.00			29003.00	Approvisionnement en eau	64'413.30
29004.00	Déchets	43'972.95	35104.00	Excédent de produits 2025	3'251.33	45104.00			29004.00	Déchets	47'224.28
29006.01	Fonds d'exploitation forestier	10'329.10	35106.00			45106.00			29006.01	Fonds d'exploitation forestier	10'329.10
29006.02	Fonds d'anticipation forestier	66'081.95	35106.00			45106.00			29006.02	Fonds d'anticipation forestier	66'081.95
29009.10	Entretien des chemins	42'069.74	35109.10	Attribution 2025	3'000.00	45109.10	Excédent de charges 2025	-25'687.94	29009.10	Entretien des chemins	19'381.80
29009.20	Entretien des pâturages	52'669.25	35109.10	Attribution 2025	3'500.00	45109.10			29009.10	Entretien des pâturages	56'169.25
29009.90	Energie	0.00	35109.90	Excédent de produits 2025	12'854.71	45109.90			29009.90	Energie	12'854.71
29009.92	Entretien des cours d'eau	-8'465.82	35109.92	Excédent de produits 2025	5'455.00	45109.92			29009.92	Entretien des cours d'eau	-3'010.82
2930	Préfinancements / maintien de la valeur	33'500.00		Attributions aux préfinancements des capitaux propres	41'000.00		Prélèvements sur les préfinancements des capitaux propres	0.00	2930	Préfinancements / maintien de la valeur	74'500.00
29302.00	Assainissement des eaux / maintien de la valeur	4'500.00	38932.00	Attribution 2025	12'000.00	48932.00			29302.00	Assainissement des eaux / maintien de la valeur	16'500.00
29303.00	Approvisionnement en eau / maintien de la valeur	29'000.00	38933.00	Attribution 2025	29'000.00	48933.00			29303.00	Approvisionnement en eau / maintien de la valeur	58'000.00
2940	Réserves de politique budgétaire	800'000.00		Attributions à la réserve de politique budgétaire	350'000.00		Prélèvements de la réserve de politique budgétaire	0.00	2940	Réserves de politique budgétaire	1'150'000.00
29400.10	Réserve de politique budgétaire	800'000.00	38940.00	Attribution 2025	350'000.00	48940.00			29400.10	Réserve de politique budgétaire	1'150'000.00
2990	Résultat annuel - excédent/découvert du bilan	972'814.94		Excédents de charges/produits	4'960.09		Excédents de charges/produits	19'530.86	2990	Résultat annuel - excédent/découvert du bilan	997'305.89
29900.00	Compte général	-4'960.09	29900.00	Excédents de charges exercice 2024	4'960.09	29900.00	Excédents de produits exercice 2025	24'490.95	29900.00	Compte général	24'490.95
29990.00	Compte général	977'775.03	29900.00			29900.00	Excédents de charges exercice 2024	-4'960.09	29990.00	Compte général	972'814.94

## 8.2.2 Commentaires sur le tableau de l'état des capitaux propres

### a) Financements spéciaux (comptes 2900)

Sous l'effet des résultats des services autofinancés et des attributions aux fonds, les financements spéciaux inscrits aux capitaux propres progressent de CHF 534'860 à CHF 544'478, soit une augmentation nette de CHF 9'618. Pour l'exercice 2025, seuls deux services clôturent avec un excédent de charges : l'approvisionnement en eau et l'entretien des chemins agricoles.

### b) Préfinancement / maintien de la valeur (comptes 2930)

Les fonds de maintien de la valeur, relatifs aux services de l'assainissement et de l'approvisionnement en eau, augmentent de CHF 41'000. Cette dotation se répartit comme suit : CHF 12'000 pour l'assainissement et CHF 29'000 pour l'approvisionnement. Il convient de noter que, la station naturelle d'épuration (SNEP) étant récente, les amortissements et les charges d'intérêts restent élevés, ce qui limite le montant des attributions possibles.

### c) Réserve de politique budgétaire (comptes 2940)

La réserve de politique budgétaire s'accroît de CHF 350'000 pour atteindre CHF 1'150'000. Les résultats favorables des derniers exercices ont permis de constituer cette réserve rapidement, offrant ainsi une marge de manœuvre appréciable pour les années à venir.

### d) Réserve liée au retraitement des placements du PF (comptes 29600)

*Néant.*

Conformément à la directive no 3 du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), les réserves liées au retraitement du patrimoine financier doivent être dissoutes et les soldes transférés sous le compte 2999, résultat cumulé des années précédentes.

### e) Excédent ou découvert au bilan (comptes 2990)

L'excédent au bilan progresse de CHF 972'815 à CHF 997'305. Cette augmentation s'explique par la combinaison de deux facteurs : le report de l'excédent de charges de l'exercice précédent, s'élevant à CHF 4'960, et le résultat de l'exercice 2025, qui se solde par un excédent de produits de CHF 24'491.

## 8.3 Annexe D) aux comptes annuels

### Tableaux des provisions

#### 205 Provisions à court terme

Compte de provisions	Libellés	Valeur comptable au 01.01.2025	Modification			Valeur comptable au 31.12.2025	Commentaire sur la modification et/ou le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
20501.00	Provision personnel administratif et d'exploitation	16'967.00	299.40		2'277.65	14'988.75	Diminution de la provision pour heures suppl. et vacances

#### 208 Provisions à long terme

Compte de provisions	Libellés	Valeur comptable au 01.01.2026	Modification			Valeur comptable au 31.12.2026	Commentaire sur la modification et/ou le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution		

<b>Total des provisions à court terme</b>		16'967.00	299.40	0.00	2'277.65	14'988.75
<b>Total des provisions à long terme</b>		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Total des provisions</b>		<b>16'967.00</b>	<b>299.40</b>	<b>0.00</b>	<b>2'277.65</b>	<b>14'988.75</b>

## 8.4 Annexe E) aux comptes annuels

### Tableaux des participations et des garanties

Nom, siège, forme juridique	Domaine d'activité	Capital nominatif	Part de propriété	Part des voix E = Exécutif / L = Législatif	Autres détenteurs de parts importantes	Valeur comptable au 31.12	Valeur d'acquisition	Norme de présentation des comptes (mch1, mch2, CO, etc)	Flux financiers pendant l'exercice	Risques spécifiques
<b>Groupement de communes selon article 121 Lcom</b>										
Cercle scolaire primaire La Courtine	Formation	0	0		Commune des Genevez			MCH2	200'000 - 500'000	Néant
Cercle scolaire secondaire La Courtine	Formation	0	0		Communes de la Courtine et Petit-Val			MCH2	50'000 - 100'000	Néant
Service d'incendie et de secours (SIS)	Ordre et sécurité public - Défense	0	0		Commune des Genevez			MCH2	50'000 - 100'000	Néant
Triage forestier La Courtine et environs	Economie publique	0	0		Les Genevez, Montfaucon, St-Brais et GLM			MCH2	10'000 - 50'000	Néant
<b>Syndicats de communes selon article 123 Lcom</b>										
Celtor SA	Protection de l'environnement - aménagement du territoire	5100	2%		Communes du Jura bernois et Les Genevez	1	5100	CO	10'000 - 50'000	Néant
<b>Personnes morales de droit privé</b>										
<b>Société simple, en nom collectif ou commandite</b>										
<b>Rapport contractuels conclus en vue de l'accomplissement de tâches communales</b>										

Nom des destinataires/du cocontractant ou de la cocontractante	Rapport juridique	Indications sur les prestations couvertes par la garanties; nature, montant, caducité, intérêts, etc	Flux financiers pendant l'exercice (CHF)	Autre précisions spécifiques
<b>Entreprises de droit privé selon CO/CCS</b>				
<b>Entreprises de droit public</b>				
<b>Contrats de droit public</b>				
<b>Autres engagements / leasing</b>				

## 8.5 Annexe F) aux comptes annuels

### Tableaux des immobilisations et des informations détaillées sur les placements de capitaux

			108 immobilisations corporelles du patrimoine financier					
			10800	10801	1084	1086	1087	1089
			Terrains non bâtis	Terrains bâtis	Bâtiments, locaux et équipements	Biens meubles	Installations en construction	Autres immobilisations corporelles
Coût d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.2025	377'411.35	0.00	2'838'035.60	0.00	0.00	0.00
	(+) Augmentation	en 2025	0.00	0.00	350'000.00	0.00	0.00	0.00
	(-) Diminution	en 2025	-22'470.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	(+) Transferts / reclassement (de PF à PA)	en 2025	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	<b>valeur de l'immobilisation</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>354'941.35</b>	<b>0.00</b>	<b>3'188'035.60</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Rectifications cumulées	Etat au	en 2025	-236'181.35	0.00	-1'573'175.60	0.00	0.00	0.00
	(-) Réévaluations (diminution de valeur)	en 2025	0.00	0.00	-160'000.00	0.00	0.00	0.00
	(+) Réévaluations (augmentation de valeur)	en 2025	0.00	0.00	117'000.00	0.00	0.00	0.00
	(+) Transferts / reclassés (de PF à PA)	en 2025	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	<b>Etat au</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>-236'181.35</b>	<b>0.00</b>	<b>-1'616'175.60</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Valeur comptable	<b>Valeur comptable nette</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>118'760.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1'571'860.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
	dont celle des installations de lea	31.12.2025	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Valeur d'assurance	31.12.2025	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

## Tableaux des immobilisations et des informations détaillées sur les placements de capitaux (suite)

			140 immobilisations corporelles du patrimoine administratif									
			14000	14001	1401	1402	1403	1404	1405	1406	1407	1409
			Terrains non bâtis	Terrains bâtis	Routes et voies de communication	Aménagement des plans d'eau et cours d'eau	Autres ouvrages de génie civil	Bâtiments, locaux et équipements	Forêts	Biens meubles	Installations en construction	Autres immobilisations corporelles du PA*
Coût d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.2025	213'447.00	193'937.90	2'553'976.55	27'194.00	4'030'041.49	1'775'689.97	1'036'823.30	212'964.20	13'358.80	21'109.45
	(+) Augmentation	en 2025	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	106'221.15	0.00
	(-) Diminution	en 2025	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	(+) Transferts / reclassement (de PF à PA)	en 2025	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	<b>valeur de l'immobilisation</b>	<b>31.12.2025</b>		<b>213'447.00</b>	<b>193'937.90</b>	<b>2'553'976.55</b>	<b>27'194.00</b>	<b>4'030'041.49</b>	<b>1'775'689.97</b>	<b>1'036'823.30</b>	<b>212'964.20</b>	<b>119'579.95</b>
Rectifications cumulées	Etat au	en 2025	0.00	-110'180.00	-928'609.96	0.00	-832'198.79	-441'856.56	-671'723.20	-127'298.25	0.00	-4'221.90
	(-) Réévaluations (diminution de valeur)	en 2025	0.00	-4'859.30	-66'439.75	0.00	-84'037.95	-68'058.05	-3'782.16	-16'926.45		-2'110.95
	(+) Réévaluations (augmentation de valeur)	en 2025	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00
	(+) Transferts / reclassements (de PF à PA)	en 2025	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	<b>Etat au</b>	<b>31.12.2025</b>		<b>0.00</b>	<b>-115'039.30</b>	<b>-995'049.71</b>	<b>0.00</b>	<b>-916'236.74</b>	<b>-509'914.61</b>	<b>-675'505.36</b>	<b>-144'224.70</b>	<b>0.00</b>
Valeur comptable	<b>Valeur comptable nette</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>213'447.00</b>	<b>78'898.60</b>	<b>1'558'926.84</b>	<b>27'194.00</b>	<b>3'113'804.75</b>	<b>1'265'775.36</b>	<b>361'317.94</b>	<b>68'739.50</b>	<b>119'579.95</b>	<b>14'776.60</b>
	dont celle des installations de lea	31.12.2025	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Valeur d'assurance	31.12.2025	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

## Tableaux des immobilisations et des informations détaillées sur les placements de capitaux (suite)

			142 Immobilisations incorporelles				144	145	146
			1420	1421	1427	1429	1441 à 1448	1452 à 1458	1460 à 1469
			Logiciels	Brevets et licences	Immobilisations incorporelles en cours de développement	Autres immobilisations incorporelles	Prêts	Participations et capital social	Subventions d'investissements
Coût d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.2025	27'444.45	-	-	-	-	-	-
	(+) Augmentation	en 2025	-	-	-	14'098.15	-	-	-
	(-) Diminution	en 2025	-	-	-	-	-	-	-
	(+) Transferts / reclassement (de PF à PA)	en 2025	-	-	-	-	-	-	-
	<b>valeur de l'immobilisation</b>	<b>31.12.2025</b>	27'444.45	-	-	14'098.15	-	-	-
Rectifications cumulées	Etat au	en 2025	-27'160.05	-	-	-	-	-	-
	(-) Réévaluations (diminution de valeur)	en 2025	-283.40	-	-	-1'409.80	-	-	-
	(+) Réévaluations (augmentation de valeur)	en 2025	-	-	-	-	-	-	-
	(+) Transferts / reclassements (de PF à PA)	en 2025	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Etat au</b>	<b>31.12.2025</b>	-27'443.45	-	-	-1'409.80	-	-	-
Valeur comptable	<b>Valeur comptable nette</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>1.00</b>	-	-	<b>12'688.35</b>	-	-	-
	dont celle des installations de leasing	31.12.2025	-	-	-	-	-	-	-
	Valeur d'assurance	31.12.2025	-	-	-	-	-	-	-

## 8.6 Annexe H) aux comptes annuels

### Les indicateurs financiers

#### 8.6.1 Quotient d'endettement net

Le quotient d'endettement net indique la part des revenus fiscaux (impôts directs des personnes physiques et des personnes morales) ainsi que des prestations de la péréquation financière qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette. Une valeur négative atteste de l'existence d'une fortune nette.

< 0%	Très faible endettement net
0% à 50%	Faible endettement net
50% à 100%	Endettement net moyen
100% à 150%	Endettement net élevé
> 150%	Endettement net très élevé

I. Quotient d'endettement net		Groupe	Montant
Capitaux de tiers	+	20	6'487'039.09
Patrimoine financier	-	10	2'418'172.60
<b>Endettement net</b>			<b>4'068'866.49</b>
Impôts directs, personnes physiques	+	400	1'562'630.56
Impôts directs, personnes morales	+	401	116'313.65
Péréquation financière	+/-	4622/3622	27'678.00
Compensation communes-centres	+	46228	0.00
<b>Impôts directs PP et PM et péréquation financière</b>			<b>1'706'622.21</b>
<b>Quotient d'endettement net</b>			<b>238.42</b>

(Endettement net / impôts directs PP et PM et PF\*100)

#### Commentaires :

Le quotient d'endettement net est qualifié de très élevé. Pour la première fois depuis plusieurs années, ce ratio se détériore, passant de 232.65 en 2024 à 238.42.

Bien que les capitaux de tiers aient diminué de CHF 399'950 sur un an, ils demeurent à un niveau extrêmement important. Parallèlement, le patrimoine financier augmente de CHF 152'747, principalement en raison de la revalorisation des bâtiments qui le composent (+CHF 307'000).

Côté revenus, on observe une baisse globale de CHF 279'836, le total passant de CHF 1'986'458 à CHF 1'706'622. Cette diminution s'explique par une nette baisse des impôts directs pour les personnes physiques et par la diminution de la péréquation financière. Ces baisses ne sont pas compensées par l'augmentation des impôts directs des personnes morales, qui progresse pourtant de CHF 27'562.

## 8.6.2 Degré d'autofinancement

Le degré d'autofinancement détermine la part des revenus affectée au financement des investissements nouveaux. S'il est supérieur à 100%, il permet le financement d'investissements ou conduit à un désendettement, tandis que s'il est inférieur à 100%, il entraîne un nouvel endettement ou emprunt. Cet indicateur peut considérablement varier d'une année à l'autre, en particulier dans les petites corporations dès lors qu'elles investissent à intervalles irréguliers. Il ne peut donc être apprécié que sur plusieurs années.

$\geq 100\%$  Idéal  
70% à 100% Bon à acceptable  
< 70% Problématique

### II. Degré d'autofinancement

Résultat global du compte de résultat		90	27'608.77
Amortissements du patrimoine administratif	+	33	247'907.81
Attributions aux financements spéciaux	+	35	44'500.00
Prélèvements sur les financements spéciaux	-	45	0.10
Réévaluation, prêts du patrimoine administratif	+	364	0.00
Réévaluations, participations du patrimoine administratif	+	365	0.00
Amortissements, subventions d'investissement	+	366	0.00
Attributions aux capitaux propres	+	389	350'000.00
Prélèvements sur les capitaux propres	-	489	0.00
Revalorisations PA	-	4490	0.00
<b>Autofinancement</b>			<b>670'016.48</b>
Dépenses reportées au bilan	+	690	126'619.30
Recettes reportées au bilan	-	590	6'300.00
<b>Investissements nets</b>			<b>120'319.30</b>
<b>Degré d'autofinancement</b>			<b>556.87</b>

(Autofinancement/Investissements nets\*100)

#### Commentaires :

Le degré d'autofinancement est idéal pour l'exercice en cours. Les investissements nets ne représentent que 18% de l'autofinancement dégagé.

L'élément le plus marquant de ce ratio réside dans l'attribution substantielle aux capitaux propres. Parallèlement, l'amortissement du patrimoine administratif demeure stable, s'établissant aux alentours de CHF 250'000.

### 8.6.3 Quotité de la charge des intérêts

La quotité de la charge des intérêts indique la part des revenus qui est absorbée par les intérêts nets. Plus elle est élevée, plus l'endettement est important. A l'inverse, moins elle est élevée et plus grande est la marge de manœuvre financière de la collectivité. Une quotité de la charge des intérêts négative signifie que les revenus du patrimoine sont supérieurs au montant des intérêts de la dette.

< -1%	Charge extrêmement faible
-1% à 0%	Charge très faible
0% à 1%	Charge faible
1% à 2%	Charge moyenne
≥ 2%	Charge élevée

III. Quotité de la charge des intérêts		Groupe	Montant
Charges d'intérêts	+	340	59'830.47
Revenus des intérêts	-	440	16'596.90
<b>Charge nette des intérêts</b>			<b>43'233.57</b>
Revenus	+	4	4'154'341.44
Subventions à redistribuer	-	47	0.00
Imputations internes	-	49	45'703.69
Prélèvements sur les capitaux propres	-	489	0.00
Prélèvements sur la réserves liée à la réévaluation	+	4896	0.00
<b>Revenus courants</b>			<b>4'108'637.75</b>
<b>Quotité de la charge des intérêts</b>			<b>1.05</b>

(Charge nette des intérêts / revenus courants\*100)

#### Commentaires :

La quotité de la charge des intérêts se situe à un niveau moyen, s'établissant à 1.05 pour l'exercice en cours. La charge nette d'intérêts a diminué de CHF 15'990, une baisse attribuable à la réduction globale de l'endettement et au reclassement à court terme d'emprunts à long terme arrivés à échéance.

Toutefois, une part importante de la dette étant désormais à court terme, il conviendrait d'étudier la possibilité de consolider une partie de ces emprunts sur le long terme. Cette mesure permettrait de sécuriser la structure financière et de réduire les risques en cas de hausse future des taux d'intérêt.

#### 8.6.4 Dettes brutes par rapport aux revenus

La dette brute par rapport aux revenus permet d'évaluer la situation d'endettement, et en particulier de déterminer si l'endettement est proportionné compte tenu des revenus obtenus. Cet indicateur renseigne sur le pourcentage des revenus nécessaire au remboursement de la dette brute en une seule fois.

≤ 50%	Très bon
50.1% à 100%	Bon
100.1% à 150%	Moyen
150.2% à 200%	Mauvais
> 200%	Critique

#### IV. Dette brute par rapport aux revenus

Engagements courants	+	200	73'911.60
Engagements financiers à court terme	+	201	462'390.02
Instruments financiers dérivés	-	2016	0.00
Engagements financiers à long terme	+	206	5'315'650.00

**Dette brute** 5'851'951.62

**Revenus courants** 4'108'637.75

**Dette brute par rapports au revenu** 142.43

Dette brute/revenus courants\*100)

#### Commentaires :

Le ratio de la dette brute par rapport aux revenus est considéré comme moyen. Bien que la situation se soit nettement améliorée ces dernières années, le niveau d'endettement brut demeure important.

La cession de certains éléments du patrimoine financier, notamment la maison reçue en héritage au cours de l'exercice, pourrait améliorer ce ratio de manière significative. Toutefois, des investissements importants resteront nécessaires dans les prochaines années afin de réduire les coûts de fonctionnement de la commune.

## 8.6.5 Quotité d'investissement

La quotité d'investissement renseigne sur le rapport entre les activités d'investissement et les charges annuelles globales. Cet indicateur ne permet toutefois pas à lui seul de tirer des conclusions sur la situation financière de la commune.

≤ 10%	Peu important
10.1% à 20%	Importance moyenne
20.1% à 30%	Importantes
> 30%	Très importante

V. Quotité d'investissement	Groupe	Montant
<b>Investissements bruts (total des dépenses d'investissement)</b>	690	<b>126'619.30</b>
Charges de personnel	+ 30	503'314.80
Charges de biens et services et autres charges exploitation	+ 31	820'049.06
Réévaluation de créances	- 3180	4'400.00
Charges financières	+ 34	231'723.42
Réévaluations des immobilisations du PF	- 344	160'000.00
Charges de transfert	+ 36	1'883'533.89
Réévaluations des prêts du PA	- 364	0.00
Réévaluations des participations du PA	- 365	0.00
Amortissements des subventions d'investissement	- 366	0.00
<b>Charges globales</b>		<b>3'400'840.47</b>
<b>Quotité d'investissement</b>		<b>3.72</b>

(Investissements bruts / charges globales\*100)

### Commentaires :

La quotité d'investissement est qualifiée de peu importante pour l'exercice 2025. Les charges globales ont progressé de CHF 188'070, tandis que les investissements bruts n'ont augmenté que de CHF 12'700.

Il convient de rappeler que ce ratio est très volatile et doit donc être évalué sur une période pluriannuelle pour en apprécier la tendance réelle.

## 8.6.6 Quotité de la charge financière

La quotité de la charge financière indique l'incidence des frais financiers sur le budget. On entend par charge financière la somme des intérêts nets, des amortissements et des réévaluations. Cet indicateur permet de constater dans quelle mesure les revenus courants sont absorbés par le service de la dette et les amortissements planifiés. Une hausse de ce taux équivaut à une réduction de la marge budgétaire.

- < 5% Faible charge
- 5% à 15% Charge supportable
- 15% à 25% Charge élevée à très élevée
- > 25% Charge à peine supportable

VI. Quotité de la charge financière		Groupe	Montant
Charges d'intérêts	+	340	59'830.47
Revenus des intérêts	-	440	16'596.90
Amortissement du patrimoine administratif	+	33	247'907.81
Réévaluations des prêts du PA	+	364	0.00
Réévaluations des participations du PA	+	365	0.00
Amortissement des subventions d'investissement	+	366	0.00
<b>Charge financière</b>			<b>291'141.38</b>
<b>Revenus courants</b>			<b>4'108'637.75</b>
<b>Quotité de la charge financière</b>			<b>7.09</b>

(charge financière / revenus courants\*100)

### Commentaires :

La quotité de la charge financière est considérée comme supportable. Cette stabilité s'explique par des amortissements qui demeurent constants, combinés à une diminution des charges d'intérêts.

## 8.6.7 Endettement net en francs par habitant

L'endettement net en francs par habitant sert à mesurer l'importance de la dette et doit être apprécié en même temps que la capacité financière de la commune (quotité d'autofinancement). Une valeur négative reflète l'existence d'une fortune nette par habitant.

< 0	Fortune nette
0 à 1'000	Endettement faible
1'001 à 3'000	Endettement moyen
3'001 à 5'000	Endettement haut
> 5'000	Endettement critique

VII. Endettement net en francs par habitant		Groupe	Montant
Capitaux de tiers	+	20	6'487'039.09
Patrimoine financier	-	10	2'418'172.60
<b>Endettement net</b>			<b>4'068'866.49</b>
<b>Population</b>			<b>711.00</b>
<b>Endettement net en francs par habitant</b>			<b>5'722.74</b>

(Endettement net / population)

### Commentaires :

L'endettement par habitant s'améliore, passant de CHF 6'419 en 2024 à CHF 5'723 pour l'exercice en cours. Bien que la situation se soit nettement redressée ces dernières années, le niveau d'endettement net par habitant demeure critique.

Cette évolution s'inscrit dans un contexte de légère baisse démographique (la population est passée de 720 à 711 habitants) et d'une réduction des capitaux de tiers, qui diminuent de CHF 6'886'989 à CHF 6'487'039. Parallèlement, le patrimoine financier progresse, passant de CHF 2'265'426 à CHF 2'418'173.

Ce ratio fait l'objet d'un suivi attentif. L'objectif fixé est de faire passer l'endettement par habitant en dessous du seuil de CHF 5'000 dans les meilleurs délais.

### 8.6.8 Quotité d'autofinancement (capacité d'autofinancement)

La quotité d'autofinancement, également appelée capacité d'autofinancement, reflète la capacité d'une commune ainsi que sa marge de manœuvre budgétaire. Cet indicateur renseigne sur la part des revenus pouvant être affectée au financement d'investissements ou au désendettement.

> 20% Bonne  
10% à 20% Moyenne  
< 10% Faible

VIII. Quotité d'autofinancement (capacité)	Groupe	Montant
Autofinancement		670'016.48
Revenus courants		4'108'637.75
Quotité d'autofinancement (capacité)		16.31

(Autofinancement/revenus courants\*100)

	Groupe	Montant
Autofinancement		559'764.96
Revenus courants		2'173'518.26
Quotité d'autofinancement (capacité)		25.75

(Autofinancement/revenus courants\*100)

#### Commentaires :

La capacité d'autofinancement de la Commune est qualifiée de moyenne. Sur un an, l'autofinancement progresse de CHF 110'252.

Cet indicateur est stratégique : il détermine la marge de manœuvre de la Commune pour lancer de nouveaux projets visant à réduire ses coûts de fonctionnement. À défaut, il permet d'accélérer le désendettement communal.

### 8.6.9 Quotité de la charge des intérêts nets

La quotité de la charge des intérêts indique la part de revenus qui est absorbée par les intérêts nets. Plus elle est élevée et plus l'endettement est important. A l'inverse, moins elle est élevée et plus grande est la marge de manœuvre financière de la collectivité. Une quotité de la charge des intérêts négative signifie que les revenus du patrimoine sont supérieurs au montant des intérêts de la dette. Cet indicateur reflète donc la situation financière de la commune.

< 2% Faible  
 2% à 5% Moyenne  
 5% à 8% Forte  
 > 8% Très forte

IX. Quotité de la charge des intérêts nets		Groupe	Montant
Charges financières	+	34	231'723.42
Revenus des intérêts	-	440	16'596.90
Gains réalisés PF	-	441	66'105.00
Revenus de participations PF	-	442	22.50
Revenus des biens fonds PF	-	443	81'112.50
Réévaluations des immobilisation du PF	-	444	117'120.00
<b>Charges financières nettes</b>			<b>-49'233.48</b>
Impôts sur le revenu des personnes physiques	+	400	1'562'630.56
Impôts directs, personnes morales	+	401	116'313.65
Autres impôts directs	+	402	377'102.85
<b>Revenus fiscaux (impôts directs)=</b>			<b>2'056'047.06</b>
<b>Quotité de la charge des intérêts nets</b>			<b>-2.39</b>

#### Commentaires :

Comme au cours des exercices précédents, la quotité de la charge des intérêts nets demeure négative. Ce ratio, particulièrement significatif, indique que le coût des emprunts est intégralement couvert par les revenus générés par le patrimoine financier et les placements.

La performance s'améliore nettement : les revenus financiers nets progressent de CHF 17'010 à CHF 49'233. Cette hausse est principalement attribuable aux gains réalisés sur la vente de terrains non bâtis, qui s'élèvent à CHF 66'105 pour l'exercice écoulé.

## 8.6.10 Quotient de l'excédent au bilan

Le quotient de l'excédent du bilan est en quelque sorte le thermomètre renseignant sur l'état de santé des capitaux propres. Une valeur négative signifie un découvert au bilan. L'évolution de cet indicateur doit être observée sur plusieurs années.

$\geq 60\%$  Elevé  
 $30\% \text{ à } 60\%$  Moyen  
 $< 30\%$  Faible

X. Quotient excédent du bilan	Groupe	Montant
Excédent / Découvert du bilan	+/-	299
		997'305.89
<b>Excédent / découvert au bilan</b>		<b>997'305.89</b>
<b>Impôts directs PP et PM et péréquation financière</b>		<b>1'706'622.21</b>
<b>Quotient de l'excédent du bilan</b>		<b>58.44</b>
<small>(Excédent, découvert au bilan/impôts directs PP et PM et PF*100)</small>		

	Groupe	Montant
Excédent / Découvert du bilan	+/-	299
		972'814.94
<b>Excédent / découvert au bilan</b>		<b>972'814.94</b>
<b>Impôts directs PP et PM et péréquation financière</b>		<b>1'986'457.94</b>
<b>Quotient de l'excédent du bilan</b>		<b>48.97</b>
<small>(Excédent, découvert au bilan/impôts directs PP et PM et PF*100)</small>		

### Commentaires :

Le quotient de l'excédent au bilan s'améliore nettement, passant de 48.97 pour l'exercice 2024 à 58.44 pour l'exercice sous revue. Cette progression résulte de deux facteurs combinés :

1. Augmentation de l'excédent : Le montant de l'excédent au bilan progresse de CHF 24'491, passant de CHF 972'815 à CHF 997'306.
2. Baisse des revenus de référence : Les revenus issus des impôts directs (personnes physiques et morales) et de la péréquation financière diminuent de CHF 279'836, chutant de CHF 1'986'458 à CHF 1'706'622.

La combinaison d'un numérateur (excédent) en hausse et d'un dénominateur (revenus) en baisse explique mécaniquement cette forte amélioration du ratio.

## 9 Proposition du Conseil communal

a) Approbation des comptes annuels 2025, qui se composent comme suit :

Comptes	Libellés	Charges	Revenus
90	Clôture du compte de résultats	55'394.98	27'786.21
	Excédent de revenus/charges	-	27'608.77
900	Compte général	24'490.95	-
	Excédent de revenus/charges	-	24'490.95
90100.10	FS «secours incendie (SIS) »	7'832.45	-
	Excédent de revenus/charges	-	7'832.45
90100.20	FS «assainissement et traitement des eaux »	1'510.54	-
	Excédent de revenus/charges	-	1'510.54
90100.30	FS «approvisionnement en eau potable »	-	2'098.27
	Excédent de revenus/charges	2'098.27	-
90100.40	FS « gestion des déchets »	3'251.33	-
	Excédent de revenus/charges	-	3'251.33
90100.90	FS «Energie»	12'854.71	-
	Excédent de revenus/charges	-	12'854.71
90100.92	Autres FS « Cours d'eau »	5'455.00	-
	Excédent de revenus/charges	-	5'455.00
90100.94	Autres FS « Chemins ruraux (AF) »	-	25'687.94
	Excédent de revenus/charges	25'687.94	-

Il est proposé à l'Assemblée communale d'approuver les comptes annuels relatifs à l'exercice 2025.

Au nom de la commune mixte de Lajoux :

François Brahier Jeckelmann  
Maire

Céline Michel  
Secrétaire communale

Sylvain Hulmann  
Administrateur des finances

Lajoux, le 30 juin 2026